

Compte rendu intégral des interpellations	Integraal verslag van de interpellaties
et des questions	en de vragen
Commission de l'environnement et de l'énergie,	Commissie voor het Leefmilieu en de Energie,
chargée de la conservation de la nature, du bien-être animal, de la propreté, de la politique de l'eau et du Port de Bruxelles	belast met het Natuurbehoud, het Dierenwelzijn, de Netheid, het Waterbeleid en de Haven van Brussel
RÉUNION DU	VERGADERING VAN
MERCREDI 12 JUILLET 2023	WOENSDAG 12 JULI 2023

ZITTING 2022-2023

SESSION 2022-2023

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale Direction des comptes rendus

Tél.: 02 549 68 00

E-mail: criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling *- cursief gedrukt -* verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het Brussels Hoofdstedelijk Parlement Directie Verslaggeving Tel. 02 549 68 00 E-mail <u>criv@parlement.brussels</u>

I man <u>erry partement or assets</u>

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op www.parlement.brussels

SOMMAIRE

INHOUD

15

18

Demande d'explications de Mme Cieltje Van Achter

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'avis récent de Brugel sur la dynamique du marché de l'énergie à Bruxelles.

Discussion – Orateurs:

Mme Cieltje Van Achter (N-VA)

Mme Viviane Teitelbaum (MR)

M. Alain Maron, ministre

Question orale de M. Kalvin Soiresse Njall

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant le tri et le recyclage des déchets à l'école dans le cadre de l'éducation à l'environnement.

Ouestion orale de M. Martin Casier

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant les cartes plastifiées de rachat de voiture.

Question orale de Mme Aurélie Czekalski

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de 6 Vraag om uitleg van mevrouw Cieltje Van Achter

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het recente advies van Brugel over marktdynamiek op de Brusselse energiemarkt.

Bespreking – Sprekers:

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA)

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR)

De heer Alain Maron, minister

Mondelinge vraag van de heer Kalvin Soiresse 15 **Njall**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de afvalscheiding en de recyclage scholen als onderdeel van milieuonderricht.

Mondelinge vraag van de heer Martin Casier 18

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende gelamineerde visitekaartjes van auto-opkopers.

21 Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie 21 Czekalski

> aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast

n° 159 - nr. 159

27

31

35

la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la présidence bruxelloise du Conseil des ministres européens de l'Environnement.

Question orale de Mme Ingrid Parmentier

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la sensibilisation aux alternatives aux pesticides pour les particuliers.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant les avancées dans l'élaboration de l'atlas hydrographique bruxellois.

Question orale de Mme Anne-Charlotte d'Ursel

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant le plan clean.brussels et les points noirs bien connus des services de propreté.

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'utilisation illégale de pièges à oiseaux en Région bruxelloise.

met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het Brusselse voorzitterschap van de Raad van Europese ministers van Milieu.

24 Mondelinge vraag van mevrouw Ingrid 24 Parmentier

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de bewustmaking van particulieren met betrekking tot alternatieven voor pesticiden.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van 27 Goidsenhoven

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de vooruitgang met de opstelling van de Brusselse hydrografische atlas.

Mondelinge vraag van mevrouw Anne- 31 Charlotte d'Ursel

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de aanpak van bij de netheidsdiensten bekende probleemzones in het plan clean.brussels.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van 35 Goidsenhoven

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het illegale gebruik van vogelvallen in het Brussels Gewest.

38

Environnement et énergie

Ouestion orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'abattage illégal d'arbres et d'autres déprédations sur le site de la ferme du Meylemeersch.

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van 38 Goidsenhoven

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de illegale boomkap en andere schade aan de Meylemeerschhoeve.

Présidence : M. Tristan Roberti, président.

1105

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME CIELTJE VAN **ACHTER**

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'avis récent de Brugel sur la dynamique du marché de l'énergie à Bruxelles.

Mme Cieltje Van Achter (N-VA) (en néerlandais).- Selon Brugel, le cadre légal en Région bruxelloise pour la fourniture d'électricité et de gaz aux clients résidentiels n'est plus adapté à l'évolution du marché national de l'énergie et à la réalité socioéconomique, qui s'est sensiblement dégradée ces vingt dernières années.

Le régulateur rappelle qu'au début de la libéralisation du marché de l'énergie en 2007, les autorités bruxelloises ont reporté toute la charge de la politique sociale et de la protection des consommateurs sur le marché, au lieu d'équilibrer financement par le marché et financement public.

Ce cadre juridique dépassé entraîne une forte baisse de la concurrence et, partant, une hausse des prix par rapport à ceux appliqués dans les autres Régions.

Par ailleurs, les ménages en difficulté sont souvent confrontés à une résiliation de leur contrat ou à l'intervention du juge de paix. La situation devient de plus en plus précaire, non seulement en matière d'accès à l'énergie, mais aussi en matière de lutte contre la pauvreté et l'endettement. Selon Brugel, il est impératif de revoir les obligations de fourniture, les mesures de soutien aux ménages en difficulté et la procédure de défaut de paiement.

Enfin, rappelons que plus un marché est régulé, plus les coûts sont élevés pour les acteurs et, in fine, pour les Bruxellois. Brugel recommande donc une révision en profondeur de l'ordonnance à Voorzitterschap: de heer Tristan Roberti, voorzitter.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW CIELTJE VAN **ACHTER**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het recente advies van Brugel over de marktdynamiek op de Brusselse energiemarkt.

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- In advies nr. 366 doet regulator Brugel een aantal alarmerende vaststellingen naar aanleiding van twintig jaar liberalisering van de Belgische energiemarkt. Brugel concludeert dat het wettelijk kader in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest voor de levering van elektriciteit en gas aan huishoudelijke klanten niet is aangepast aan de sociaal-economische realiteit van het gewest en aan de evolutie van de nationale energiemarkt.

De regulator stelt dat, toen in 2007 met de vrijmaking van de energiemarkt werd begonnen, de Brusselse autoriteiten de lasten van het sociaal beleid en de consumentenbescherming volledig op de markt zelf hebben afgeschoven in plaats van een evenwicht te zoeken tussen markt- en overheidsfinanciering. Het resultaat is onder meer dat leveranciers verplicht zijn om een contract van drie jaar voor te stellen en dat ze de energietoevoer van een klant pas mogen afsluiten na een beslissing van de vrederechter.

Brugel wijst er op dat de sociaal-economische situatie in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest er de voorbije twintig jaar sterk op achteruit is gegaan: steeds meer gezinnen krijgen een leefloon, meer inwoners komen in aanmerking voor het sociaal tarief, maar ook het gemiddelde inkomen per inwoner is lager in vergelijking met dat van de andere gewesten. Bovendien is de Belgische energiemarkt sterk geëvolueerd als gevolg van de grotere concurrentie en de lagere marges van de leveranciers.

Het wettelijk kader sluit dan ook niet aan bij de huidige realiteit, wat onder meer leidt tot sterk verminderde concurrentie. Hierdoor hebben Brusselaars volgens de regulator nauwelijks nog keuze wanneer ze een energieleverancier moeten kiezen. Ze betalen een hogere prijs voor elektriciteit en gas voor een energieaanbod dat beperkter is dan in de andere gewesten.

Bovendien worden gezinnen die het moeilijk hebben om hun rekeningen te betalen vaak geconfronteerd met een stopzetting van hun contract, ofwel wordt de vrederechter ingeschakeld, waardoor hun energieschuld helaas nog toeneemt. Daardoor lopen Brusselaars het risico dat hun contract op elk moment kan worden opgezegd wanneer ze schulden hebben bij een leverancier, waarna het moeilijk wordt om nog een contract te pakken te krijgen.

7

court terme afin de remédier à cette situation préjudiciable pour tous.

Que pensez-vous de l'avis alarmant de Brugel ?

Reconnaissez-vous le problème de la faible rentabilité des activités de fourniture, qui décourage fournisseurs d'investir dans la transition énergétique ?

Quelle est l'incidence du manque de fournisseurs sur les services énergétiques et sur l'entretien ou l'isolation des bâtiments ?

Comment comptez-vous donner suite aux recommandations de Brugel et poursuivre la réforme du marché de l'énergie pendant cette législature ?

Quel coût représentent les 5.300 ménages endettés qui ont été transférés vers Sibelga pour être approvisionnés au tarif social grâce au statut de client protégé? Qui supporte ce coût en fin de compte?

De toestand wordt volgens de regulator steeds hachelijker, niet alleen wat de toegang tot energie betreft, maar ook met het oog op de bestrijding van armoede en schulden.

In een vrijgemaakte energiemarkt moet de Brusselse verbruiker kunnen kiezen tussen meerdere producten, diensten en leveranciers, net zoals Waalse en Vlaamse verbruikers. Volgens Brugel is het dan ook onvermijdelijk dat de leveringsverplichtingen, de steunmaatregelen voor gezinnen in moeilijkheden en de wanbetalingsprocedure worden herzien. Daarbij moet een beter evenwicht worden bereikt in de kosten die door de commerciële marktspelers worden gedragen wanneer de klant zijn rekening niet meer kan betalen.

Ten slotte wordt eraan herinnerd dat hoe meer een markt gereguleerd is, hoe hoger de kosten zijn voor de spelers en uiteindelijk ook voor de eindafnemers, de Brusselaars dus. De kosten van de maatregelen inzake consumentenbescherming en sociaal beleid, maar ook de gevolgen voor de consumenten, zijn in het gewest onevenredig in verhouding tot de doeltreffendheid van de regelgeving. Brugel adviseert bijgevolg om de ordonnantie op korte termijn grondig te herzien om die voor iedereen nadelige situatie te verhelpen.

Hebt u het alarmerend advies van de regulator al kunnen bestuderen? Wat is uw reactie?

Erkent u de problematiek van de geringe winstgevendheid van de leveringsactiviteit, waardoor ook investeringen van leveranciers in de energietransitie worden ontmoedigd en de kans op het welslagen daarvan wordt gehypothekeerd? Welke impact heeft het gebrek aan leveranciers op energiediensten zoals de installatie van zonnepanelen, batterijen voor huishoudelijk gebruik, laadstations voor elektrische voertuigen, warmtepompen, het onderhoud en de installatie van verwarmingsketels en boilers, de isolatie van gebouwen?

Volgens Brugel is het noodzakelijk om de leveringsverplichtingen, de steunmaatregelen voor gezinnen in moeilijkheden en de wanbetalingsprocedure te herzien en daarbij rekening te houden met de geringe winstgevendheid van de leveringsactiviteit. Op welke manier zult u gevolg geven aan het advies? Hoe zult u de energiemarkt tijdens deze regeerperiode nog hervormen en binnen welke termijn?

Wat is de kostprijs van de ruim 5.300 huishoudens met schulden die voor leveringen tegen sociaal tarief werden overgeschakeld naar Sibelga via het statuut van beschermde klant? Wie draagt uiteindelijk die kosten?

De inschakeling van het vredegerecht heeft in de praktijk tot gevolg dat de schulden voor de consument oplopen door de logge en dure procedure. De regulator pleit dan ook voor gerichte en preventieve hulp aan kwetsbare gezinnen om afsluitingen zoveel mogelijk te voorkomen. Overweegt de regering om een preventieve procedure in te stellen, bijvoorbeeld in de vorm van een overeenkomst tussen afnemer, OCMW en leverancier?

Dans la pratique, le recours au juge de paix a pour effet d'accroître les dettes des consommateurs. Brugel préconise donc une aide ciblée et préventive aux ménages vulnérables. Envisagez-vous une procédure de ce type?

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Durant ces dix dernières années, le groupe MR a exprimé à de nombreuses occasions sa position sur la nécessité de rendre au marché bruxellois de l'énergie son attractivité et, dans le même temps, de parfaire les mécanismes de protection sociale. C'est bien de manière structurelle qu'il faut réformer le marché bruxellois de l'énergie, qui est sous tension et déserté par les fournisseurs.

Selon nous, le principal enjeu a toujours été de trouver un juste équilibre entre protection des consommateurs et attractivité des marchés pour les fournisseurs. Nos critiques - constructives, il faut le souligner - formulées depuis la législature précédente sont aujourd'hui objectivées par de nombreuses études de Brugel et restent d'actualité.

Sans développer une fois de plus nos arguments critiques visà-vis du système bruxellois, il nous paraît néanmoins utile de mettre en évidence quelques-unes des considérations exprimées par Brugel dans son avis d'initiative du 25 avril dernier. Ses constats font écho aux propos tenus par le MR dans ce Parlement.

Brugel constate que « le manque de dynamisme et la concentration de marchés ont un impact sur le consommateur résidentiel bruxellois, à savoir des offres moins importantes, moins avantageuses à Bruxelles, avec des risques, à terme, de hausses de prix importantes et de baisse de l'attractivité et de la compétitivité de la Région, un risque de baisse des services énergétiques, de l'innovation, de la qualité et de l'efficacité des fournisseurs de toute taille, une concentration des acteurs de marché avec des risques accrus d'errance contractuelle et de coupures pour les consommateurs et consommatrices vulnérables - même si ce risque est en théorie mieux encadré par les dispositions des nouvelles ordonnances et mises en place de la fourniture garantie, dans les faits, ce risque reste bien réel -, la difficulté pour les fournisseurs locaux de petite taille se basant sur des modèles collaboratifs de trouver leur place sur le marché s'ils devaient être confrontés aux mêmes obligations de faire offre que les fournisseurs traditionnels ».

En conclusion, Brugel estime ce qui suit : « Il apparaît que le cadre légal semble inadapté à la situation socioéconomique fragile et vulnérable des Bruxelloises et des Bruxellois. Les solutions mises en place rendent la Région moins attrayante pour les fournisseurs. Par ailleurs, lorsqu'il rentre dans une procédure en justice de paix, le Bruxellois s'endette lourdement et souvent inutilement lorsqu'il ne peut plus payer sa facture d'électricité et de gaz. »

Toujours selon Brugel, « les fournisseurs d'énergie ont tendance à saisir de moins en moins la justice de paix et préfèrent demander la coupure d'un point d'accès sur la base d'une procédure 'end of contract', et ce principalement pour des raisons de coûts et de rapidité d'exécution ».

Et Brugel d'ajouter : « Il n'y a pas d'autre choix que de repenser les obligations en matière de fourniture, les aides à apporter aux ménages en difficulté, la procédure de défaut de paiement, sinon on risque de voir Bruxelles devenir le parent pauvre Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans).- De Brusselse energiemarkt moet dringend hervormd worden, zodat er een beter evenwicht ontstaat tussen de bescherming van de gebruikers en de aantrekkelijkheid van de markt voor de leveranciers.

Op 25 april publiceerde Brugel daarover op eigen initiatief een advies. Daarin constateert het dat het gebrek aan dynamisme en spelers op de Brusselse energiemarkt nadelig is voor de residentiële gebruikers. Op termijn dreigen de prijzen sterk te stijgen, terwijl de kwaliteit van de dienstverlening zal dalen.

Brugel noemt het wettelijke kader onaangepast aan de kwetsbare sociaal-economische situatie van de Brusselaars. De oplossingen maken het gewest minder aantrekkelijk voor de leveranciers. Bovendien is de procedure voor de vrederechter duur voor iemand die zijn energierekeningen niet kan betalen, maar ook voor de leveranciers, waardoor die eerder geneigd zijn om leveringen stop te zetten via een "end-of-contract"procedure.

Brugel vraagt dus een dringende herziening van de leveringsverplichtingen, de hulp voor gezinnen in moeilijkheden en de procedure bij wanbetaling.

Welke lessen trekt u uit het advies van Brugel? Hoe beoordeelt u het gebrek aan dynamisme van de Brusselse energiemarkt? Welke gevolgen heeft dat voor de Brusselse residentiële gebruiker?

d'une dynamique de marché de la fourniture et des services énergétiques voulue par la politique européenne dans le cadre de la transition énergétique. »

COMMISSION

Environnement et énergie

Monsieur le Ministre, quels enseignements tirez-vous de l'avis d'initiative de Brugel dans le cadre de votre évaluation de l'efficacité des dispositions des ordonnances « Gazélectricité »?

Quels sont vos constats relatifs au manque de dynamisme du marché bruxellois de l'énergie et quelles sont les incidences de cette carence sur le consommateur résidentiel bruxellois ?

Des adaptations au cadre légal, à la réalité socioéconomique de Bruxelles et aux mutations du marché belge sont-elles à l'ordre du jour ? Précisément, une révision des obligations en matière de fourniture des aides à apporter aux ménages en difficulté et de la procédure de défaut de paiement est-elle sur la table du gouvernement?

Qu'en est-il du projet pour établir un meilleur équilibre entre les coûts supportés par les acteurs commerciaux en cas de défaut de paiement d'un client?

Enfin, où en est la généralisation de la procédure « end of contract »?

M. Alain Maron, ministre (en néerlandais).- Je suis attentivement l'évolution des indicateurs de concentration du marché et les risques qui y sont associés. Dans ce contexte, Brugel joue un rôle essentiel en tant que gardien du marché et s'assure que les entreprises occupant une position dominante remplissent leurs obligations.

(poursuivant en français)

De telles pratiques commerciales semblent difficilement conciliables avec la législation régionale, et je suppose que le régulateur veillera à ce qu'elles ne se produisent pas.

Si je suis attentif aux constats de Brugel, je note cependant qu'un certain nombre d'éléments permettent de nuancer ou de relativiser plusieurs recommandations du régulateur.

(poursuivant en néerlandais)

Plant u wijzigingen aan het wettelijke kader?

Hoe wilt u een beter evenwicht tot stand brengen tussen de kosten die de leveranciers dragen bij wanbetaling en de bescherming van de gebruikers?

Wat denkt u over de veralgemening van de "end-of-contract"procedure?

De heer Alain Maron, minister.- Ik heb het advies van Brugel over de marktdynamiek zorgvuldig gelezen.

Uiteraard houd ik de evolutie van de indicatoren die op marktconcentratie duiden en de risico's die ermee gepaard gaan, zoals prijsafspraken, prijsstijgingen en oneerlijke handelspraktijken, nauwlettend in de gaten. In die context speelt de energieregulator een essentiële rol als marktwaakhond die erop moet toezien dat bedrijven met een dominante positie hun verplichtingen nakomen.

Zo heeft de regulator gemerkt dat bepaalde leveranciers de Brusselse markt opportunistisch betreden en weer verlaten met aanbiedingen die gestoeld zijn op ondoorzichtig intern beleid.

(verder in het Frans)

Dergelijke commerciële praktijken zijn moeilijk verzoenbaar met de gewestelijke wetgeving en ik neem aan dat de regulator daartegen zal optreden.

Ik houd rekening met de opmerkingen van Brugel, maar sommige daarvan kunnen toch genuanceerd of gerelativeerd worden.

(verder in het Nederlands)

Ten eerste maakt een aantal structurele kenmerken de Brusselse markt minder aantrekkelijk, in het bijzonder de zeer kleine omvang ervan en de sociaal-economische situatie van de

Le régulateur a notamment constaté que l'activité de fourniture est peu rentable si elle n'est pas liée à une activité de production ou à des services complémentaires.

(poursuivant en français)

Il faut donc produire l'énergie que l'on vend, et ne pas agir pas simplement comme un courtier qui achète et vend de l'énergie sur le marché.

Si ces contraintes sont exogènes à la législation régionale en matière d'organisation des marchés de l'énergie, elles sont néanmoins fondamentales pour comprendre la situation de concentration observée actuellement. Au vu de ce constat, je doute réellement que la dérégulation des mesures régionales de protection d'accès à l'énergie constitue une solution satisfaisante ou suffisante pour répondre aux enjeux. Autrement dit, je ne crois absolument pas que si l'on diminuait le niveau de protection sociale dans l'ordonnance, il y aurait pléthore de nouveaux fournisseurs à Bruxelles.

Le régulateur semble supposer que le transfert du risque commercial lié à l'activité de fourniture vers le gestionnaire du réseau de distribution – ou vers les ménages, en supprimant certaines mesures de protection de l'accès à l'énergie-permettrait de développer une offre commerciale de fourniture plus étoffée et comparable aux autres Régions. Je souligne cependant que tout transfert du risque commercial du fournisseur vers le gestionnaire du réseau se matérialisera mécaniquement par une augmentation des coûts que ce dernier répercutera sur les Bruxellois, par le biais des tarifs de distribution.

Il semble dès lors difficile de démontrer que cela aurait un effet favorable sur le prix tout compris (« all in ») de l'électricité et du gaz. Or, la maîtrise de ce prix, englobant les coûts liés au gestionnaire de réseau de distribution et au fournisseur, est fondamentale pour préserver l'accès des ménages à l'énergie. Comparer le prix de l'énergie (« commodity ») de façon isolée n'a pas de sens au regard de l'enjeu de protection de l'accès à l'énergie.

Selon le tableau de bord mensuel de juin 2023 de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, je constate encore une fois que le prix global de l'électricité et du gaz en Région de Bruxelles-Capitale se situe en réalité à un niveau intermédiaire, entre les niveaux observés en Flandre et en Wallonie. Il convient effectivement de rappeler qu'en moyenne et en général, le prix de l'électricité et du gaz, tout compris, n'est pas plus cher à Bruxelles.

Outre les différentes mesures prises dans les ordonnances, la Région veille au financement structurel des services sociaux qui offrent un accompagnement en matière d'énergie aux ménages vulnérables, à savoir les CPAS, que l'on a financés structurellement et que l'on alimente de manière exceptionnelle, Infor Gaz Elec, la Fédération des services sociaux, etc.

gezinnen. Bovendien heeft de regulator vastgesteld dat de leveringsactiviteit weinig winstgevend is als ze niet aan een productieactiviteit of aan aanvullende diensten gekoppeld is.

(verder in het Frans)

De operatoren moeten dus zelf de energie produceren die ze verkopen om winstgevend te zijn.

Die factoren staan los van de Brusselse wetgeving, maar spelen een essentiële rol in de huidige marktconcentratie. Ik denk dan ook niet dat een versoepeling van de bescherming van de gebruikers de oplossing is. Er zouden daardoor niet plots een hele reeks nieuwe leveranciers naar Brussel komen.

Wat Brugel voorstelt, betekent eigenlijk dat het commerciële risico zou verschuiven van de leverancier naar de distributienetbeheerder of de gebruikers. Dat zal misschien meer leveranciers aantrekken, maar wat zeker is, is dat dat zal leiden tot meer kosten voor de distributienetbeheerder, die die vervolgens zal doorrekenen aan de gebruikers. De toegenomen concurrentie onder de leveranciers kan dan misschien de prijs van energie op zich laten dalen, maar de totale kostprijs voor de gebruikers zal even hoog blijven of stijgen.

De globale prijs van gas en elektriciteit in het Brussels Gewest ligt tussen die in Vlaanderen en Wallonië.

Naast de maatregelen in de gas- en elektriciteitsordonnanties financiert het gewest structureel de sociale diensten die kwetsbare gezinnen begeleiden op het vlak van energie. We hebben ook diverse maatregelen genomen om overmatige schulden tegen te gaan.

Het klopt niet dat de leveranciers alleen de lasten dragen van wanbetalingen.

Ik denk ook niet dat enkele wetswijzigingen alles zullen oplossen. Als de voorstellen van de MR echt zo goed waren, waren ze al lang toegepast. Er is geen magische formule.

Il est totalement inexact de prétendre que la charge des difficultés de paiement des factures repose uniquement sur les fournisseurs.

S'agissant de la lutte contre la pauvreté et l'endettement, les politiques publiques qui doivent permettre de prévenir ces situations dépassent bien entendu les compétences régionales en matière d'énergie. Cela étant dit, nous avons également renforcé tous les services et développé diverses stratégies, y compris en matière de prévention du surendettement. Il faut en effet éviter que les ménages sombrent dans des spirales de surendettement, notamment liées aux factures d'énergie, et se retrouvent dans l'impossibilité de payer ces dernières.

Il nous paraît déraisonnable de prétendre que l'équation puisse être résolue grâce à quelques modifications des ordonnances relatives à l'organisation des marchés du gaz et de l'électricité en Région de Bruxelles-Capitale. Si les propositions mises sur la table depuis quelque temps par le MR étaient des formules magiques susceptibles de résoudre le problème, elles auraient déjà été intégrées, de même que les propositions faites par Bruxelles Gaz électricité, etc.

Lorsque l'on prend la peine de discuter avec l'ensemble des acteurs de la problématique, on constate la complexité et la difficulté de la situation. Il n'y a pas de formule magique, même si vous aimez penser que c'est ce qu'offrent vos propositions.

Dès lors qu'une part considérable des Bruxellois vivent dans une situation de pauvreté ou de risque de pauvreté, il est évident que ces ménages risquent de s'endetter vis-à-vis de leurs fournisseurs d'énergie, malgré toutes les mesures que nous prenons.

Je prends également acte des constats du régulateur - et d'autres observateurs - sur le déficit de rentabilité de l'activité de fourniture. C'est certainement un enjeu auquel il faudra trouver une réponse adéquate et structurelle au niveau européen, où le modèle des marchés libéralisés de l'énergie est établi. Il faut bien le dire, il a montré ses limites au moment de la crise ukrainienne.

(poursuivant en néerlandais)

À Bruxelles, nous n'avons pas encore observé d'incidences négatives du faible nombre de fournisseurs d'énergie sur la qualité et la diversité de l'offre de services.

Les fournisseurs d'électricité et de gaz élaborent ces services de manière complémentaire, pour autant qu'ils soient rentables et qu'ils favorisent la stabilité de la clientèle. Heel wat Brusselaars leven in armoede of lopen het risico in armoede te vervallen. Het risico op wanbetalingen is dan ook altijd aanwezig, ongeacht alle maatregelen die we nemen.

Brugel en anderen wijzen op het onrendabele karakter van energieleveringen. Daarvoor moet een oplossing worden gevonden op Europees niveau.

(verder in het Nederlands)

In het Brussels Gewest hebben we nog geen nadelige gevolgen vastgesteld van het kleine aantal energieleveranciers op de kwaliteit en diversiteit van het dienstenaanbod, zoals de installatie van zonnepanelen en laadpunten voor elektrische voertuigen en onderhoudsdiensten voor technische installaties.

Niet alleen energieleveranciers kunnen die diensten aanbieden, maar elektriciteits- en gasleveranciers zijn geneigd om ze op een complementaire manier te ontwikkelen, voor zover ze winstgevend zijn en hen in staat stellen om gebundelde aanbiedingen te formuleren die verschillende diensten combineren (bijvoorbeeld energielevering en ketelonderhoud) en die bijdragen aan een stabieler klantenbestand.

(verder in het Frans)

(poursuivant en français)

n° 159 - nr. 159

À l'heure actuelle, nous ne ressentons pas le besoin de modifier les mesures régionales de protection de l'accès à l'énergie, qui ont été revues récemment. Je constate d'ailleurs qu'elles ont démontré leur intérêt et leur robustesse dans le cadre des crises récentes.

Nous travaillons néanmoins à la révision des arrêtés encadrant les licences de fourniture d'électricité et de gaz, notamment pour y insérer le concept de licence limitée. Comme vous le savez, lorsque les ordonnances « Gaz-électricité » ont été modifiées en 2022, je vous ai proposé de favoriser l'émergence de petits acteurs capables d'offrir des services de fourniture et de partage en prévoyant un cadre ambitieux pour le développement des communautés d'énergie et le partage d'électricité. Ce cadre porte déjà ses fruits puisque ce genre de projets se multiplient.

J'ai également proposé un cadre pour l'élaboration d'une offre de fourniture d'électricité et de gaz par des acteurs de moindre envergure que les grands énergéticiens historiques, au moyen de l'introduction du concept de licence limitée. Je travaille actuellement à la mise en œuvre de ce concept au travers de la rédaction d'un arrêté d'exécution qui sera déposé en première lecture à l'automne. La possibilité de requérir une licence de fourniture limitée soumise à des critères d'octroi moins contraignants devrait avoir un effet bénéfique sur l'offre de fourniture dans la Région en permettant l'émergence de petits acteurs alternatifs, par exemple des coopératives citoyennes.

Pour conclure, selon le rapport d'exécution des missions de service public de Sibelga pour l'année 2022, l'activité de fourniture des clients protégés a représenté une charge financière totale de 100.000 euros, pris en charge par le biais des tarifs. Cette charge financière est particulièrement faible, malgré la hausse significative du nombre de clients protégés ces derniers mois. Ce phénomène s'explique par la combinaison de différents éléments conjoncturels, et notamment la conclusion par le fournisseur de dernier ressort d'un contrat d'approvisionnement pluriannuel particulièrement avantageux.

Madame Teitelbaum, nous assistons à une baisse du nombre de coupures dans le cadre de la procédure « end of contract ». Leur nombre n'a jamais été aussi bas depuis 2013 : nous en avons dénombré 396 en 2022 contre 907 en 2021. Le phénomène que vous décrivez n'est donc pas tout à fait lié aux éléments objectifs de terrain.

Mme Cieltje Van Achter (N-VA) (en néerlandais).- En réalité, vous avouez ne pas tenir compte de l'avis de Brugel et ne pas vouloir intervenir pour que le marché de l'énergie fonctionne mieux, alors que le problème est évident.

Vous ne voyez pas la situation de la même manière que nous ou que Brugel, et c'est inquiétant. Espérons que le prochain ministre se rendra compte que notre marché de l'énergie ne peut se contenter de deux fournisseurs et qu'une autre politique s'impose. Momenteel is er geen reden om de maatregelen te wijzigen die de toegang tot energie beschermen. Tijdens de recente crisissen hebben ze hun nut bewezen.

We werken wel aan een herziening van de besluiten in verband met de licenties voor leveranciers van elektriciteit en gas. Ik streef er immers naar dat de markt ook toegankelijk wordt voor kleine spelers zoals energiegemeenschappen of burgercoöperaties. Een middel daartoe is de beperkte licentie, waarvoor de toekenningsvoorwaarden minder streng zouden zijn. In het najaar zal ik daarover een uitvoeringsbesluit voorleggen aan de regering.

Volgens het rapport van Sibelga over 2022 vertegenwoordigden de energieleveringen aan beschermde klanten een totale financiële kost van 100.000 euro. Ondanks de aanzienlijke toename van het aantal beschermde klanten, blijft dat bedrag dus heel laag.

Het aantal gevallen waarin de energie wordt afgesloten op basis van een "end-of-contract"-procedure daalt sterk. Sinds 2013 was het nooit zo laag: 396 in 2022 tegen 907 in 2021.

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Het is alsof wij in een parallel universum leven. Eigenlijk zegt u dat u het advies van Brugel gewoon naast u neerlegt. U bent het niet eens met de opmerking dat de Brusselse consumentenbescherming de reden is waarom de energieleveranciers vertrokken zijn en niet terugkeren. U hebt eerder zelfs aangekondigd dat ze zouden terugkeren, maar tot nu toe hebben ze dat niet gedaan. U denkt dat er hooguit misschien een probleem kan ontstaan met prijsafspraken als er maar twee leveranciers zijn.

U bent dus niet van plan om in te grijpen, zodat de energiemarkt beter kan functioneren. Arm Brussel, denk ik dan. Het probleem

13

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Je constate moi aussi un refus idéologique de voir les possibilités de réformer le système. Nous n'avons jamais prétendu qu'il fallait supprimer les mesures de protection sociale pour renforcer l'attractivité du marché. En revanche, la procédure actuelle engendre un emballement de la dette devant la justice de paix, elle aggrave la situation et allonge les délais. Mon groupe le dénonce depuis des années et Brugel le dit maintenant! Vous pouvez, bien sûr, estimer que Brugel dit n'importe quoi.

Vous prétendez que nous interprétons mal la procédure « end of contract », mais je n'ai fait que citer ce que Brugel a clairement écrit dans sa note d'initiative du 25 avril. Je sais que cela ressemble très fort à ce que le MR a dit, mais j'ai cité Brugel mot pour mot.

M. Alain Maron, ministre. - Je donne pour ma part les chiffres de diminution des fins de contrat.

(Remarques de Mme Van Achter)

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Je ne comprends toujours pas ce qui explique le manque d'attractivité du marché bruxellois de l'énergie par rapport aux autres Régions. Brugel explique la problématique par rapport aux petites entités que vous évoquez.

De votre côté, soit vous vous tenez derrière un mur idéologique, soit il y a une incompréhension du contenu de la note. Vous en faites du moins une autre lecture que nous et je ne peux me l'expliquer que par un réflexe idéologique.

M. Alain Maron, ministre.- Ce que vous dites me semble excessif et la démonstration est simple à faire. Sur le marché des entreprises, le cadre réglementaire bruxellois est sensiblement le même que celui des autres Régions. Or, il y a beaucoup moins de fournisseurs à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie. Pourquoi ? Parce que le marché est tout petit. Vous ne pouvez pas nous accuser d'être des idéologues ou autres bêtises, puisque le cadre réglementaire est le même.

De plus, le marché bruxellois est globalement plus fragile, avec un tiers de la population correspondant au risque de pauvreté. Vous vous dites en faveur de mesures de protection sociale, mais la question est de savoir qui les paie. Selon vous, tout irait mieux si elles étaient prises intégralement en charge soit par la Région, soit par le gestionnaire de réseau de distribution. Cependant, si ce dernier s'en charge, le coût finira par se répercuter sur la facture du citoyen.

is nochtans duidelijk. Praat u ooit met de energieleveranciers? Zijn dat dan dovemansgesprekken? U ziet de situatie duidelijk anders dan wij dat doen of dan Brugel doet. Ik maak me zorgen. Maar goed, binnen een jaar hebben we een nieuwe regering en misschien wel een minister die inziet dat twee leveranciers voor onze energiemarkt onvoldoende is en dat er een ander beleid nodig is.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans).- U blijft ideologisch blind voor de mogelijkheden om het systeem te hervormen. Wij zeggen niet dat de sociale beschermingsmaatregelen moeten verdwijnen om de markt aantrekkelijker te maken. De huidige procedure voor de vrederechter zorgt er evenwel voor dat mensen nog meer schulden maken en dat alles langer aansleept. Dat is wat Brugel bevestigt. Ook wat ik heb gezegd over de "end-of-contract"procedure komt letterlijk uit het advies van Brugel

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Ik heb u de cijfers gegeven.

(Opmerkingen van mevrouw Van Achter)

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans). - Ik begrijp nog steeds niet waarom de Brusselse energiemarkt minder aantrekkelijk is dan die in de andere gewesten. Brugel verwijst daarvoor naar de kleine spelers waarover u spreekt.

U begrijpt de nota van Brugel duidelijk anders dan wij. Volgens mij is dat een kwestie van ideologie.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- U overdrijft. Voor de energiemarkt voor ondernemingen is de regelgeving in Brussel nagenoeg gelijk aan die in de andere gewesten en toch zijn er in Brussel veel minder leveranciers. Dat komt doordat de markt zo klein is en dus niet door een andere ideologische aanpak.

Bovendien leeft in Brussel een derde van de bevolking onder de armoederisicodrempel en is de markt dus kwetsbaarder. U zegt dat u voorstander bent van sociale bescherming, maar u wilt dat ofwel het gewest ofwel de distributienetbeheerder daarvoor opdraait. Als die laatste dat moet doen, zullen de prijzen stijgen.

We moeten dus evenwicht vinden waarbij het risico van schulden zoveel mogelijk beperkt wordt en waarbij iedereen zijn deel van het risico op zich neemt. Het gewest doet dat door de operatoren en de OCMW's te financieren, de distributienetbeheerder door

n° 159 - nr. 159

Il faut par conséquent trouver un équilibre pour limiter les risques de surendettement - et c'est exactement le but des dernières modifications législatives qui ont été votées au Parlement. Mais il faut aussi que chacun assume sa part de risque. La Région le fait : elle finance les opérateurs et les CPAS, elle cofinance les missions de service public, etc. Le gestionnaire de réseau de distribution le fait également, en essayant de limiter au maximum l'impact sur la facture, ainsi que les fournisseurs, en gérant les retards ou défauts de paiement, etc. Ce n'est pas sans impact sur leur trésorerie, puisqu'ils ne sont parfois jamais payés.

Cela dit, dans le cadre de la modification de l'ordonnance, nous avons amélioré l'accès au statut de client protégé. Nous avons donc modifié quelque peu cet équilibre, notamment en nous conformant aux remarques de Brugel.

Enfin, il existe un dialogue quasi permanent entre mon cabinet, Bruxelles Environnement, Brugel, les fournisseurs individuels et les associations. Nous avons mis en place un groupe de travail sur l'énergie qui se réunit régulièrement. Ce groupe de travail s'est avéré efficace dans le cadre de la crise énergétique résultant de la guerre en Ukraine, et il poursuit aujourd'hui ses travaux. Les débats et réflexions sur l'évolution à moyen terme du marché de l'énergie bruxellois vont à présent reprendre.

À titre personnel, je ne suis donc pas fermé à des évolutions ultérieures, mais il faut arrêter de faire croire à l'existence de solutions miracles dans le contexte bruxellois, avec un marché aussi petit et fragile. De telles affirmations sont tout simplement fausses.

- Mme Cieltje Van Achter (N-VA) (en néerlandais).- Selon l'avis de Brugel d'avril 2023, les consommateurs professionnels qui souhaitent conclure un nouveau contrat à Bruxelles ont davantage de choix que les consommateurs domestiques.
- M. Alain Maron, ministre (en néerlandais).- Mais moins qu'en Flandre. Comment expliquez-vous ce phénomène?
- Mme Cieltje Van Achter (N-VA) (en néerlandais).- Ce n'est pas un argument.

Les fournisseurs d'énergie, tout comme Brugel, déplorent un déséquilibre. Vous ne menez pas une politique sociale en la matière.

Enfin, selon vous, la Région bruxelloise devrait attirer de nouveaux fournisseurs d'énergie, mais ce n'est pas le cas. Au contraire, votre approche les a presque tous fait fuir!

de impact op de factuur zo laag mogelijk te houden, de leveranciers via het beheer van de wanbetalingen.

In de gewijzigde ordonnantie hebben we de toegang tot het statuut van beschermde klant verbeterd, wat trouwens strookt met de opmerkingen van Brugel.

Mijn kabinet, Leefmilieu Brussel, Brugel, de leveranciers en de verenigingen zijn voortdurend in dialoog met elkaar. De werkgroep energie bleek erg efficiënt tijdens de Oekraïnecrisis en zal zich nu verder buigen over de evolutie van de energiemarkt op middellange termijn.

Ik ben niet tegen vernieuwing, maar geen mirakeloplossingen.

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Uw uiteenzetting is onjuist. Volgens het advies van Brugel van april 2023 hebben professionele verbruikers die in Brussel een nieuw contract willen sluiten, meer keuze dan huishoudelijke verbruikers. Ze kunnen tussen 21 elektriciteitsproducenten en 19 gasproducenten kiezen bij zes leveranciers, wat bijna evenveel is als in Wallonië.

De heer Alain Maron, minister.- Maar minder dan in Vlaanderen. Hoe verklaart u dat?

Mevrouw Cieltje Van Achter (N-VA).- Minder dan in Vlaanderen, maar bijna evenveel als in Wallonië. Dat is echter geen argument.

De energieleveranciers zeggen net als Brugel dat het evenwicht zoek is. Bij het aannemen van de ordonnantie hebben we al geargumenteerd dat schulden oplopen als een uitspraak van de vrederechter vereist is om leveringen aan wanbetalers stop te zetten. Dat is geen sociaal beleid, maar u weigert dat blijkbaar in te zien en houdt vast aan de doorgevoerde wijziging die niet werkt.

Volgens u zou het Brussels Gewest nieuwe energieleveranciers aantrekken, maar dat is niet gebeurd. U zou beter een open oor hebben voor wat de energieleveranciers, de energieregulator en de oppositie zeggen, in plaats van ideologisch vast te houden

Mme Viviane Teitelbaum (MR).- Cinq fournisseurs étaient donc bien présents sur le segment résidentiel en Région bruxelloise, mais seules les multinationales ont tenu le coup.

L'avis rendu par Brugel indique bien que le segment tertiaire est plus attractif, que les risques financiers pour les fournisseurs d'énergie sont moins élevés dans le segment professionnel et que le nombre d'offres et de fournisseurs attractifs s'en ressent.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. KALVIN SOIRESSE NJALL

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant le tri et le recyclage des déchets à l'école dans le cadre de l'éducation à l'environnement.

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).- En janvier dernier, le Forum des jeunes avait alerté l'opinion sur le manque d'éducation à l'environnement dans les écoles. Parmi l'échantillon de 1.019 élèves sondés en Fédération Wallonie-Bruxelles par l'association, plus de 91 % - c'est beaucoup! - estimaient que l'éducation à l'environnement n'était pas suffisamment intégrée dans les cursus scolaires.

Certes, les nouveaux référentiels que nous avons votés sous cette législature en Fédération Wallonie-Bruxelles intègrent la question de l'éducation à l'environnement de manière assez significative. Toutefois, l'éducation sur un sujet aussi important ne peut pas se limiter à la théorie. L'éducation par la pratique est également très importante si nous voulons former des citoyennes et des citoyens conscients de ces enjeux.

D'ailleurs, parmi les pistes pour aborder les questions environnementales et climatiques, le Forum des jeunes cite la mise en place d'actions telles que les potagers, le tri des déchets, les collations saines, les cantines durables, etc. À cet égard, il nous revient que certaines écoles ainsi que des pouvoirs organisateurs rechignent à faire appliquer la législation sur le tri des déchets, qui participe pourtant à la sensibilisation des élèves. Par ailleurs, parmi les objectifs fixés par la stratégie clean.brussels figure la nécessité de « déployer dans l'espace public, les écoles et les milieux associatifs des actions concrètes d'éducation aux gestes de propreté urbaine et au respect de l'environnement ».

La mesure 46 de clean.brussels indique que « réduire, trier, réemployer les déchets et préserver la propreté publique font partie des apprentissages dans les écoles primaires et aan wat u als goede bescherming ziet, maar dat eigenlijk niet is. Integendeel, uw aanpak heeft bijna alle energieleveranciers van de Brusselse markt verdreven.

Mevrouw Viviane Teitelbaum (MR) (in het Frans).- Er waren oorspronkelijk vijf leveranciers op de markt voor residentiële gebruikers, maar alleen de multinationals zijn overgebleven. Het advies van Brugel geeft duidelijk aan dat het tertiaire segment van de markt interessanter is en dat de financiële risico's voor de leveranciers er minder hoog zijn.

- Het incident is gesloten.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER KALVIN SOIRESSE NJALL

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de afvalscheiding en de recyclage in scholen als onderdeel van het milieuonderricht.

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans). - Meer dan 91% van de ondervraagde leerlingen in het Franstalig onderwijs vindt dat er niet genoeg aandacht gaat naar milieueducatie.

Het mag ook niet bij theorie alleen blijven. Als we leerlingen willen opvoeden tot bewuste en zorgzame burgers, moeten milieu- en klimaateducatie ook in de praktijk worden gebracht. Denk aan acties zoals moestuinen, afvalsortering, gezonde snacks, duurzame kantines,...

Het lijkt alsof sommige scholen hun neus ophalen voor de wetgeving op afvalsortering, terwijl net daar toch grote kansen liggen voor de bewustwording van leerlingen. Maatregel 46 uit de strategie van clean.brussels geeft aan dat afvalbeheer deel uitmaakt van het leerproces van lagere en secundaire scholen.

Slim afvalbeheer en preventie van voedselverspilling zijn belangrijke pijlers in de strijd tegen de klimaatontregeling. Zo zou de afvalsector verantwoordelijk zijn voor 3,3% van de wereldwijde uitstoot van broeikasgassen.

secondaires ». Cette mesure vise à « amplifier la stratégie et le programme régional d'éducation relative à l'environnement dans les écoles primaires et secondaires sur la gestion globale des déchets (réduction, tri, réemploi et propreté) ».

COMMISSION

Environnement et énergie

Nos déchets jouent un rôle très important dans le dérèglement climatique que connaît notre planète. Selon les études, le secteur des déchets génère 3,3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dont 20 % des émissions de méthane. Ce gaz a un effet de réchauffement considérable, bien supérieur à celui du CO2, même s'il reste moins longtemps dans l'atmosphère. La prévention du gaspillage alimentaire, mais aussi et surtout le tri des déchets nous permettent de lutter contre ce phénomène.

En réponse à une de mes questions sur l'absence de tri des déchets dans les écoles, la ministre Caroline Désir, chargée de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, a affirmé qu'en tant que producteurs de déchets, les pouvoirs organisateurs sont soumis aux obligations légales en vigueur en la matière. Il appartient donc à la Région de faire appliquer ces obligations. Quels sont les outils mis en place par la Région pour accompagner les écoles et les pouvoirs organisateurs à cet égard?

Quelles sont les mesures mises en place en matière de sensibilisation des élèves? Les administrations régionales travaillent-elles de concert avec les administrations de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles pour ancrer la sensibilisation à ce sujet dans les écoles ?

Êtes-vous en contact avec la ministre Désir afin de renforcer ces différents éléments par le biais de l'éducation à l'environnement ? Dans l'affirmative, quels projets sont prévus ?

M. Alain Maron, ministre.- Les changements dans la gestion des déchets, tels que l'obligation de tri des déchets alimentaires, ainsi que les besoins de l'enseignement m'ont incité à adopter une nouvelle approche pour la Région. Les activités d'éducation relatives à l'environnement dans les écoles étaient précédemment menées séparément par Bruxelles Propreté, d'une part, et Bruxelles Environnement, d'autre part. Dans une optique de rationalisation de l'action publique, de cohérence et d'obtention de meilleurs résultats, j'ai décidé de regrouper ces activités au sein de Bruxelles Environnement, qui dispose de davantage d'expérience en matière d'éducation à l'environnement que Bruxelles Propreté. C'est désormais chose faite.

Bruxelles Environnement travaille à un nouveau projet innovant visant à améliorer la gestion des déchets dans les écoles bruxelloises, tant francophones que néerlandophones, en réduisant structurellement la quantité de déchets, et en améliorant le tri et la propreté. Cette mesure 46 de la stratégie de propreté urbaine intitulée clean.brussels sera lancée à l'automne prochain. Concrètement, des conseillers accompagnateurs seront engagés dans les réseaux d'enseignement francophones et néerlandophones, grâce à un financement de la Région, afin d'informer, conseiller et accompagner les écoles fondamentales. De Franstalige minister van Onderwijs heeft bevestigd dat de inrichtende machten onderworpen zijn aan de wettelijke verplichtingen over afvalbeheer. Het Brussels Gewest staat in voor de toepassing van deze verplichting. In welke begeleiding voorziet het gewest voor de scholen en hun inrichtende machten?

Welke maatregelen sensibiliseren de leerlingen?

Werkt het gewest op het vlak van sensibilisering en milieueducatie samen met de diensten en de minister verantwoordelijk voor het Franstalig onderwijs?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Waar voorheen milieueducatie verspreid was over Net Brussel en Leefmilieu Brussel, heb ik met het oog op een meer samenhangend en doeltreffend beleid deze activiteiten gegroepeerd bij Leefmilieu Brussel, dat over meer ervaring beschikt dan Net Brussel.

Leefmilieu Brussel werkt aan een vernieuwende aanpak die het afvalbeheer in de Brusselse Franstalige en Nederlandstalige scholen moet verbeteren. Scholen moeten in de toekomst minder afval produceren en ze moeten beter sorteren. De maatregel 46 van clean.brussels gaat van start in de herfst. Er met gewestgeld mensen aangeworven die de lagere scholen gaan begeleiden.

Mijn kabinet en dat van Franstalig minister Désir zijn momenteel in overleg over detacheringen van leerkrachten voor afvalbeheer. Het Nederlandstalige net overweegt milieuraadgevers in dienst te nemen.

In de eerste plaats zullen 860 onderwijsinstellingen toegang hebben tot educatief materiaal voor de sensibilisering van hun personeel en leerlingen.

Ten tweede lanceert Leefmilieu Brussel een project waarmee 60 tot 80 lagere scholen gedurende drie jaar gesubsidieerd begeleid

zullen worden. Zij worden dan de voorbeeldscholen voor andere instellingen.

Des échanges entre mon cabinet et le cabinet de la ministre Désir ont d'ailleurs lieu actuellement concernant l'élargissement du cadre des détachements, afin de permettre aux réseaux d'engager des enseignants ou des directions. En effet, ils connaissent leurs écoles, ont une position légitime envers elles et leur fournissent déjà un soutien pédagogique et infrastructurel, qui sont tous deux cruciaux pour améliorer la gestion des déchets. Les réseaux d'enseignement néerlandophones envisagent d'engager du personnel de type écoconseiller et d'ouvrir largement les candidatures.

Premièrement, environ 860 établissements d'enseignement obligatoire - fondamental et secondaire - auront accès à du matériel éducatif leur permettant de sensibiliser leur personnel et leurs élèves, afin d'optimiser leur gestion des déchets. Deuxièmement, un appel à projets sera lancé par Bruxelles Environnement, avec un subside à la clé. Entre 60 et 80 écoles fondamentales seront sélectionnées pour bénéficier d'un suivi d'une période de trois ans, en vue de devenir autonomes et de servir d'exemples inspirants.

Le parcours d'accompagnement s'appuiera sur deux axes, à savoir la structure et la culture de l'école. Effectivement, la mise en place d'une gestion des déchets efficace et durable implique, d'une part, des ajustements dans l'organisation et l'infrastructure de l'école - tels que le règlement ou l'emplacement des poubelles - et, d'autre part, une action sur les normes et les valeurs partagées ainsi que sur les comportements et la participation des élèves et du personnel. Sur cet aspect, des actions conjointement élaborées seront mises en place, et la thématique sera intégrée dans le programme scolaire, conformément aux nouveaux objectifs d'apprentissage.

L'accompagnement a pour objectif de réduire la pollution et les émissions de gaz carbonique. L'idée est de rendre les abords des écoles plus propres, d'améliorer le tri et de réduire l'incinération des déchets recyclables, d'éviter les déchets en amont et, partant, de diminuer la consommation de ressources et d'énergie, de lutter contre le gaspillage alimentaire en recyclant les déchets alimentaires et, enfin, de renforcer la prise de conscience des élèves et du personnel sur cette thématique.

Notons que les référentiels du tronc commun de la maternelle à la troisième secondaire ont été approuvés par le Parlement. Ils intègrent des contenus-clés sur le plan environnemental - tels que les déchets et l'économie circulaire - dans les domaines des sciences, des sciences humaines, de la philosophie et de la citoyenneté ainsi que de la formation manuelle, technique et technologique.

Le groupe de travail opérationnel de l'accord de coopération en éducation à l'environnement et au développement durable entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise, constitué d'un représentant de chaque administration et du Réseau Idée, assure la continuité des travaux.

Deze begeleiding betreft de structuur en de cultuur van de school. Duurzaam en doeltreffend afvalbeheer betekent dat men de schoolorganisatie en -infrastructuur moet aanpassen, maar ook dat men moet werken op de normen en waarden, het gedrag en de participatie van leerlingen en personeel.

De begeleiding moet leiden tot minder vervuiling en kooldioxideuitstoot. De omgeving van de school moet schoner worden, de afvalsortering verbeteren en de afvalverbranding dalen. Afvalpreventie moet beter verlopen, voedselverspilling moet worden tegengaan, en leerlingen en personeel moeten bewuster worden van dit probleem.

Het gemeenschappelijk leerplan omvat milieueducatie in verschillende vakken, denk aan natuurwetenschappen, filosofie, burgerzin, handenarbeid, humane wetenschappen en technische vakken. Dat begint in de eerste klas van het lager onderwijs en gaat tot op het einde van het middelbaar.

De operationele werkgroep van de Federatie Wallonië-Brussel en het Waalse en Brusselse Gewest coördineert dit alles.

Later komt er een rondzendbrief van de ministers van Onderwijs en Milieu naar alle scholen van de Federatie Wallonië-Brussel over milieueducatie en participatief afvalbeheer. Ook zullen milieuverenigingen fiches opstellen rond de zes thematieken, met concrete voorbeelden. Voor elke thematiek komt er een tijdslijn van de kleuterklas tot de derde graad van het secundair die wordt opgenomen in het leerprogramma. Lors de l'étape suivante, une circulaire conjointe des ministres de l'Enseignement et de l'Environnement sera diffusée dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette circulaire présentera l'éducation relative à l'environnement, en ce compris l'écogestion participative des établissements. En complément, les ASBL Réseau Idée et Écotopie, en collaboration avec des associations d'éducation à l'environnement et des enseignants, réaliseront des fiches d'activités qui serviront d'exemples concrets autour de six thématiques, dont celles des déchets.

Pour chaque thématique, un continuum depuis la maternelle jusqu'à la troisième secondaire sera proposé. Les modules seront intégrés dans la formation continue « méso », formations modulaires individuelles, et « micro », formations en école de toute une équipe éducative.

M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).- Je constate, Monsieur le Ministre, que vous déployez beaucoup d'énergie, à travers toutes les mesures que vous avez présentées. Il importe de faire en sorte que les jeunes et les enfants puissent acquérir les bonnes pratiques et les bons réflexes. Cet apprentissage est essentiel pour la planète, étant donné que ce sont les futurs adultes.

Parmi les mesures que vous avez évoquées, l'engagement de conseillers me semble effectivement tout à fait nécessaire. Je note que vous y consacrez beaucoup de moyens, mais il importe que la Fédération Wallonie-Bruxelles et la ministre Désir fassent de même.

À cet égard, je suis satisfait qu'une circulaire conjointe puisse être envoyée aux écoles. La Région doit effectivement faire respecter la législation, mais il faut s'assurer que toutes les écoles mettent en œuvre les mesures qui visent à habituer les élèves à adopter les bonnes pratiques et les bons réflexes. Nous respectons l'autonomie des écoles, mais il est important de les inciter à appliquer ces mesures, en s'appuyant sur des circulaires.

J'interpellerai également Mme Désir au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce sujet.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. MARTIN CASIER

- à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,
- concernant les cartes plastifiées de rachat de voiture.
- M. Martin Casier (PS).- Un reportage diffusé sur la RTBF en mai 2023 nous apprend que les cartes de démarchage pour le rachat de voitures continuent d'envahir plusieurs communes bruxelloises. Ces cartes régulièrement plastifiées afin de résister aux intempéries et aux dégradations du temps terminent bien souvent sur la voie publique ou dans les égouts,

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- U steekt duidelijk veel energie en middelen in de verschillende maatregelen. Het is van het grootste belang dat de toekomstige volwassenen van jongs af goede praktijken en reflexen aanleren.

De aanwerving van raadgevers lijkt mij een absolute noodzaak. Daarbij is de samenwerking met Onderwijs cruciaal.

De Federatie Wallonië-Brussel moet ook volgen. Daarom ben ik tevreden dat een gezamenlijke rondzendbrief wordt verstuurd die de scholen zal wijzen op hun plichten.

Ik zal eveneens vragen stellen aan mevrouw Désir in het Parlement van de Federatie Wallonië-Brussel.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MARTIN CASIER

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende gelamineerde visitekaartjes van auto-opkopers.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- Opkopers van tweedehandswagens gebruiken vaak geplastificeerde kaartjes. Helaas belanden veel van die kaartjes in de openbare ruimte of de riolering, waar ze milieuschade aanrichten. Dat gaat ou sont emportées par le vent ou jetées négligemment par les automobilistes mécontents sur la voirie ou les trottoirs.

Cette pratique publicitaire représente une véritable pollution environnementale et va à l'encontre des objectifs régionaux de réduction des déchets en rue, des déchets domestiques et de la pollution des eaux.

En 2016, la Région wallonne s'est emparée de la question de l'encadrement de cette pratique de démarchage commercial. Sauf erreur, elle interdit cette pratique depuis février 2019. À Bruxelles, certaines communes ont encadré, voire interdit cette pratique et prévu des amendes importantes à l'encontre des contrevenants. Cependant, il semble qu'aucune législation uniformisée n'existe actuellement au niveau régional, alors que celle-ci s'avérerait bien utile, vu l'incapacité des communes de remédier au problème à elles seules.

Au-delà de la difficulté de remonter jusqu'aux personnes responsables, nous déplorons le manque de moyens alloués aux communes pour faire valoir cette interdiction. Bien que la propreté soit une compétence communale, sauf pour la voirie régionale, et la liberté de publicité, une compétence fédérale, la Région bruxelloise dispose-t-elle de leviers pour uniformiser les règles en matière de démarchage et de déchets publics ? Sommes-nous capables de légiférer en la matière ?

Certaines communes bruxelloises infligent déjà des amendes considérables pour lutter contre cette pratique. Une réglementation uniforme à l'échelle de la Région est-elle envisagée par vos services ? Dans l'affirmative, quelle forme pourrait-elle prendre et quand se concrétiserait-elle ?

Êtes-vous en contact avec vos homologues en Région wallonne concernant l'interdiction instaurée en 2019 et ses effets concrets sur le terrain afin d'en tirer les enseignements pour la Région bruxelloise ?

M. Alain Maron, ministre.- La Région de Bruxelles-Capitale est compétente en matière de politique des déchets. Elle s'est dotée d'un cadre réglementaire complet et détaillé avec l'ordonnance du 14 juin 2012 relative aux déchets et son arrêté d'exécution codifié, dit Brudalex.

Les imprimés publicitaires apposés sur les vitres des véhicules sont problématiques à plusieurs égards. Ces cartes sont souvent plastifiées et finissent comme déchets sauvages sur la voie publique, ce qui engendre des coûts de nettoyage et génère de la pollution. Par ailleurs, elles promeuvent des filières de vente parfois douteuses.

Les autorités de la Région ont encadré le phénomène à plusieurs niveaux. Premièrement, le règlement général de police commun aux dix-neuf communes bruxelloises interdit expressément d'apposer des cartes publicitaires sur les véhicules (art. 51, § 4, 3e tiret dudit règlement). Cette interdiction est d'application sur l'ensemble du territoire de la Région. En cas d'infraction, une

regelrecht in tegen de gewestelijke doelstellingen betreffende de vermindering van afval en van waterverontreiniging.

In het Waals Gewest geldt sinds februari 2019 een verbod op die praktijk. Bepaalde Brusselse gemeenten hebben eveneens regels voor of een verbod op het gebruik van de kaartjes. Op het niveau van het Brussels Gewest bestaan er echter geen regels, terwijl het voor de gemeenten moeilijk is om het fenomeen te bestrijden.

Netheid is een gemeentelijke bevoegdheid en de vrijheid van reclame een federale bevoegdheid. Beschikt het gewest over middelen om de regels inzake klantenwerving en afval in de openbare ruimte op elkaar af te stemmen?

Sommige gemeenten leggen boetes op. Overweegt u om in het hele gewest een eenvormige regeling in te voeren? Zo ja, hoe ziet die eruit en wanneer mogen we ze verwachten?

Trekt u lessen uit het Waalse verbod en de gevolgen daarvan?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Het gewest is bevoegd voor het afvalbeleid, dat in de ordonnantie van 14 juni 2012 wordt geregeld.

De vaak geplastificeerde kaartjes die op auto's worden achtergelaten, vormen in meerdere opzichten een probleem. Ze belanden bijvoorbeeld als zwerfvuil op de openbare weg. Ze worden bovendien gebruikt voor de promotie van dubieuze verkoopkanalen.

Het gewest heeft op meerdere niveaus regelgeving uitgewerkt voor die vorm van reclame. Om te beginnen staat er in het algemene politiereglement een verbod op het aanbrengen van reclamekaartjes op voertuigen. Overtreders kunnen een administratieve boete tot 350 euro krijgen.

Bepaalde gemeenten heffen belastingen op reclamedrukwerk dat op voertuigen wordt aangebracht, wat ontradend werkt. Het gewest heeft geen bevoegdheden om administratieve boetes of amende administrative de maximum 350 euros peut être infligée à la personne qui appose ou fait apposer l'imprimé.

Certaines communes adoptent en parallèle un règlement-taxe sur l'apposition d'imprimés publicitaires sur les véhicules - je suppose que c'est à cela que vous faites référence. Cette taxe dissuasive s'élève en général à plusieurs centimes par carte déposée. Un montant minimal est prévu par tournée et les montants sont doublés si les cartes sont plastifiées. Selon mes informations, la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale a déjà étudié les moyens d'action dont disposent les communes pour compléter les règlements existants. Je rappelle que la Région n'est pas compétente pour encadrer ou restreindre les sanctions administratives ou la fiscalité communale, car il s'agit d'une prérogative fédérale.

Par ailleurs, les cartes publicitaires enfreignent généralement le Code pénal, car elles ne mentionnent pas le nom et le domicile de l'auteur ou de l'imprimeur (art. 299). La commission des Affaires intérieures a d'ailleurs écrit au parquet pour connaître l'éventuelle politique de poursuites pénales.

Enfin, deux résolutions ont été déposées au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Un premier texte visait à instaurer une taxe régionale sur l'apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique. Cette résolution confiait à Bruxelles Fiscalité le soin de percevoir la taxe et d'en reverser une quote-part aux communes. Je rappelle néanmoins que les imprimés apposés sur les véhicules sont illégaux. Un second texte visait la réalisation d'une étude, par l'Observatoire bruxellois pour la prévention et la sécurité, portant sur le dispositif de dépôt d'imprimés publicitaires utilisés dans les circuits de vente non traditionnels de véhicules d'occasion.

Si ces résolutions n'ont pas été adoptées et que le phénomène persiste, c'est notamment parce que toutes les autorités font face à un problème central : l'identification des auteurs. Les cartes ne mentionnent généralement ni l'entreprise, ni le numéro de TVA, ni le nom d'un éditeur responsable. On y retrouve seulement un numéro de GSM. Et même si l'infraction est constatée en flagrant délit, on ne parvient pas à remonter la piste jusqu'au commanditaire.

Malgré les mesures existantes et les difficultés pratiques rencontrées sur le terrain, le gouvernement tente encore de compléter le dispositif ou de collaborer à d'autres instruments juridiques en lien avec cette problématique.

Ainsi, une deuxième mouture de l'arrêté royal relatif aux produits à usage unique et à la promotion des produits réutilisables, qui transpose entre autres la directive européenne sur les plastiques à usage unique, est en cours de rédaction à l'échelon fédéral. Les Régions y ont été associées. Nous avons, par exemple, insisté pour que les cartes publicitaires plastifiées non adressées tombent sous l'interdiction de mise sur le marché des produits à usage unique. Le contrôle, qui serait alors à charge de l'inspection fédérale de l'environnement, s'ajouterait

gemeentebelastingen te omkaderen of in te perken. Die kwestie valt onder de bevoegdheid van de federale regering.

Voorts vormen zulke kaartjes doorgaans een inbreuk op de strafwet, aangezien de naam en het adres van de auteur of uitgever er niet op staan. De commissie Binnenlandse Zaken heeft het parket daarover om meer uitleg gevraagd.

Ten slotte zijn er in het parlement twee voorstellen van resolutie ingediend. Het eerste betreft de invoering van een gewestbelasting op reclame op voertuigen in de openbare ruimte. Het is echter bij wet verboden om op die manier reclame te maken. In de tweede tekst werd gevraagd om een studie over het gebruik van reclamedrukwerk voor niet-traditionele verkoopkanalen voor tweedehandsauto's.

Die resoluties zijn niet goedgekeurd en het fenomeen blijft bestaan omdat alle overheden met hetzelfde probleem kampen: het is moeilijk om de verantwoordelijken te identificeren. Op de kaartjes staan immers geen gegevens, behalve een gsm-nummer.

Toch tracht de regering de maatregelen nog te verfijnen en werkt ze met de gerechtelijke instanties samen rond het probleem.

De federale regering werkt ondertussen aan een tweede versie van het koninklijk besluit over wegwerpplastic, waarbij de gewesten betrokken zijn. Ik heb erop aangedrongen om geplastificeerde reclamekaartjes als wegwerpplastic te behandelen en bijgevolg te verbieden. De controle daarop zou door de federale milieu-inspectie gebeuren.

Voorts werkt de regering aan een wijziging van de ordonnantie betreffende afval, waardoor ze de mogelijkheid zou krijgen om de verspreiding van reclame te verbieden of er voorwaarden aan te verbinden. aux mesures déjà prévues, notamment dans les règlements de police.

Ensuite, le gouvernement prépare une modification de l'ordonnance relative aux déchets. Une disposition de l'avantprojet en cours de discussion vise à habiliter le gouvernement à interdire ou à conditionner la distribution de publicités qui génèrent des déchets en papier. Au besoin, le gouvernement serait donc habilité à adopter un cadre réglementaire relatif à l'apposition de ces cartes sur les véhicules. Ce serait une manière de renforcer l'interdiction.

Enfin, et malgré sa réglementation propre, la Région wallonne constate les mêmes obstacles que ceux que je cite. Elle a, elle aussi, récemment habilité son gouvernement à interdire ou à conditionner la distribution de publicités qui génèrent des déchets en papier.

- L'incident est clos.

OUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la présidence bruxelloise du Conseil des ministres européens de l'Environnement.

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Fin mai 2023, à la suite des propos de la ministre flamande de l'Énergie et du Premier ministre sur le plateau de l'émission Terzake, nombreuses ont été les réactions, dont la vôtre sur Twitter. J'aimerais ici rappeler certains éléments qui permettront de mieux comprendre l'enjeu du climat, le défi du siècle. Néanmoins, sauver la planète doit se faire sans compromettre l'équilibre socioéconomique et le bien-être des citoyens. Pour le groupe MR, la protection des libertés fondamentales et du fonctionnement démocratique est essentielle.

Pour cette raison, la mise en place de législations climatiques doit se faire dans un souci de préservation de l'industrie européenne, de l'agriculture et de l'autonomie énergétique. En effet, énorme est le risque de voir les industries migrer vers d'autres pays si les réglementations climatiques sont trop strictes. Dès lors, il faut rechercher un juste équilibre entre des législations climatiques ambitieuses, une stratégie industrielle solide et une autonomie alimentaire grâce à l'agriculture et à l'indépendance énergétique.

Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, et plus particulièrement du Conseil européen des ministres de l'Environnement que vous présiderez au premier semestre 2024, nous tenons à comprendre comment vous envisagez cette responsabilité, mais aussi quels seront les effets de votre présidence sur la politique climatique en Région bruxelloise et, de manière plus générale, pour la Belgique. Nous - Het incident is gesloten.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE **CZEKALSKI**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het Brusselse voorzitterschap van de Raad van Europese ministers van Milieu.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- Eind mei lokten de verklaringen van de Vlaamse minister van Milieu en de eerste minister in Terzake heel wat reactie uit. De uitdaging van de eeuw is dan ook het klimaat, maar de planeet redden mag niet ten koste gaan van het sociaal-economische evenwicht en het welzijn van de burgers.

Bij de uitwerking van klimaatwetten moeten we rekening houden met de industrie, de landbouw en onze energieautonomie, anders trekt de industrie naar landen met minder strikte wetten.

Hoe ziet u uw voorzitterschap van de Europese Raad van ministers van Milieu in de eerste helft van 2024? Wat zijn de gevolgen voor het klimaatbeleid in het Brussels Gewest? Daarnaast bent u momenteel ook voorzitter van de Nationale Klimaatcommissie.

Hoe hebt u over het Belgische voorzitterschap onderhandeld met de Europese ministers van Milieu? Wat zijn de hoofdlijnen van het Belgische voorzitterschap? Wat is het standpunt van de Brusselse regering?

Leefmilieu Brussel heeft een seminarie met meer dan 250 deskundigen georganiseerd. Wat heeft dat opgeleverd?

n° 159 - nr. 159

devons faire de la présidence belge un véritable succès dans les politiques engrangées et veiller à ce que celles-ci soient tangibles et accessibles à toutes et à tous.

Par ailleurs, vous assumez actuellement la fonction de président de la Commission nationale climat. Vous avez donc beaucoup de pain sur la planche, Monsieur le Ministre.

Qu'il s'agisse d'Emmanuel Macron ou d'Alexander De Croo, les ambitions sont les mêmes. Ces ambitions climatiques sont élevées, mais les pays européens ne peuvent pas être les seuls au monde à maintenir un rythme aussi rapide.

Quelles concertations avez-vous eues avec les autres niveaux de pouvoir et avec vos homologues belges dans le cadre de la prochaine présidence belge du Conseil européen des ministres de l'Environnement ? Quelles sont les lignes directrices de cette présidence ?

Quelle est la position du gouvernement bruxellois dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne et de votre présidence du Conseil européen des ministres de l'Environnement?

Bruxelles Environnement a organisé un séminaire regroupant plus de 250 experts dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Quels éléments en sont ressortis et quelles mesures seront mises en place dans le cadre de cette présidence ? Quelle en sera la ligne politique ?

Quel est le bilan actuel de la Région bruxelloise en matière de diminution des gaz à effet de serre ? Les objectifs fixés serontils atteints ? Quelles adaptations ont été apportées ?

M. Alain Maron, ministre.- La préparation de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2024 s'opère à différents niveaux. En ce qui concerne les préparatifs de la Belgique dans son ensemble, toutes matières et filières confondues, les lignes directrices et la coordination transversale sont établies au sein d'une task force interfédérale « EU 2024 », créée et animée par le SPF Affaires étrangères. Une autre a été mise sur pied au niveau bruxellois par Bruxelles International, afin de coordonner la contribution régionale à la présidence belge pour l'ensemble des configurations du Conseil de l'Union européenne, toutes matières et toutes filières confondues.

Pour la filière environnement, dont j'assumerai effectivement la présidence à partir du 1er janvier 2024, un groupe de travail au sein du Comité de coordination de la politique internationale de l'environnement (CCPIE) a été créé en septembre 2021. Ce comité a pour mandat d'assurer la préparation des décisions nécessaires pour la filière environnement, tant pour les aspects organisationnels (budgétaires, événementiels, etc.) que pour l'identification des contenus tels que les potentiels dossiers européens à l'agenda, les priorités et le programme belge de la présidence. Si le Conseil de l'Union européenne est

In welke mate heeft het Brussels Gewest zijn uitstoot van broeikasgassen al teruggedrongen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Een interfederale werkgroep bereidt het Belgische voorzitterschap van de Raad van de Europese Unie in 2024 voor. Brussels International heeft een eigen werkgroep opgericht met het oog op de Brusselse bijdrage aan het Belgische voorzitterschap.

Voor het aspect milieubeleid is er een werkgroep van het Coördinatiecomité Internationaal Milieubeleid (CCIM). Het comité is belast met de voorbereiding van de nodige milieubeslissingen. De Raad van de Europese Unie wordt voorgezeten door drie lidstaten, maar elke voorzitter heeft zijn eigen programma.

Het programma evolueert, want we houden rekening met de uitvoering van de vorige programma's. De CCIM bestaat uit vertegenwoordigers van gewestelijke en federale kabinetten, de administraties, de SPF Buitenlandse Zaken en de Permanente Vertegenwoordiging van België bij de Europese Unie.

De Brusselse regering heeft in april vorig jaar de rolverdeling tussen gemeenschappen en gewesten en de verdeling van de voorzitterschappen goedgekeurd. Volgens die verdeling zal ik inderdaad het voorzitterschap van Milieu opnemen. effectivement présidé par un trio d'États membres, chaque présidence dispose toutefois de son propre programme.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

Notons que ce programme est évolutif, car il tient compte de l'exécution des programmes antérieurs. Il faudra donc notamment prendre en considération le programme espagnol, étant donné que l'Espagne vient d'entamer sa présidence du Conseil de l'Union européenne pour une durée de six mois. Le CCPIE est composé de représentants des cabinets fonctionnels des trois Régions et du pouvoir fédéral, des administrations de toutes les entités chargées de l'Environnement, du SPF Affaires étrangères et de la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union européenne, dont le rôle est bien entendu central.

Le gouvernement bruxellois a approuvé le 22 avril 2022 le tour de rôle entre les Régions et les Communautés pour les différentes configurations du Conseil de l'Union européenne relevant de leurs compétences, ainsi que la répartition des sièges de présidence et de représentation de la Belgique pour la présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Conformément à cette répartition, qui a fait l'objet d'un accord entre l'ensemble des entités, j'aurai effectivement l'honneur de présider la formation environnement du Conseil de l'Union européenne, du 1er janvier au 30 juin 2024.

En tant que président, ma principale mission consistera à assurer la continuité des travaux au niveau européen et à forger des compromis entre les 27 États membres de l'Union européenne. En cette fin de législature européenne, la priorité sera d'achever le plus possible de dossiers législatifs. Ceuxci feront alors l'objet de trilogues, c'est-à-dire de négociations entre les trois institutions européennes que sont le Parlement, le Conseil et la Commission. Le règlement sur la restauration de la nature, soumis au vote aujourd'hui même, en offre un bel exemple. J'espère que ce texte réunira une majorité, car il est essentiel pour tous ceux qui prétendent s'intéresser aux matières environnementales.

Il s'agira aussi de faire avancer au maximum les autres dossiers pour adopter des orientations générales du Conseil qui puissent apporter une réponse à la triple crise que nous connaissons, celle du climat, de la biodiversité et de la pollution.

Notre ambition, pour la présidence, est aussi de stimuler les débats politiques afin de poser les jalons de l'avenir de la politique européenne en matière d'environnement pendant la deuxième partie du semestre, lorsque les activités du Parlement européen seront à l'arrêt à l'approche des élections. Il s'agit donc de jeter les bases du débat et de mener de premières discussions d'orientation sur les enjeux de la législature européenne suivante.

Le séminaire organisé par Bruxelles Environnement le 23 mai dernier a permis de rassembler tous les experts qui seront mobilisés pendant la présidence, afin de les informer de son mode de fonctionnement, de l'organisation intrabelge, du rôle de chaque acteur et des outils mis en place en vue de la présidence. Ik zal waken over de continuïteit van de Europese werkzaamheden en compromissen tussen de lidstaten smeden. Op het einde van deze Europese regeerperiode moeten zo veel mogelijk wetgevende dossiers zijn afgesloten. De "natuurherstelwet" is daar een mooi voorbeeld van.

We moeten ook vooruit met de algemene oriëntaties die een antwoord kunnen bieden op de klimaats-, biodiversiteits- en vervuilingscrisis.

Wanneer de activiteiten van het Europees Parlement in de aanloop naar de verkiezingen tot stilstand komen, willen we de politieke debatten stimuleren over de uitdagingen van het toekomstige Europese milieubeleid.

Het seminarie van Leefmilieu Brussel bracht alle experts samen om hen te informeren over het toekomstige voorzitterschap.

n° 159 - nr. 159

Les directeurs généraux chargés des politiques climatiques et environnementales y ont également présenté l'agenda 2024 de la Commission européenne, qui détermine dans une large mesure celui du Conseil.

La présidence représente une occasion rare et une responsabilité collective. Comme je viens de l'indiquer, notre tâche à tous les niveaux consistera à nous transformer en médiateurs et en faiseurs de compromis dans le but de finaliser le pacte vert pour l'Europe, qui est la priorité de cette législature au niveau tant de la Commission que du Conseil, qui a approuvé ce pacte. C'est au service de cet intérêt collectif que je travaillerai pendant les six mois de la présidence.

En réponse à votre question complémentaire sur ce qui se passe à Bruxelles, je me permets de vous renvoyer aux récents débats sur le plan air-climat-énergie.

Mme Aurélie Czekalski (MR).- Nous sommes tous convaincus de l'importance de travailler au succès de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Vos explications sur le fonctionnement institutionnel m'ont rappelé le bon vieux temps, quand je travaillais aux côtés d'Olivier Chastel. Ah, les joies du trilogue!

Nous reviendrons sur le sujet peu avant le début de la présidence, lorsqu'un programme plus spécifique sera disponible.

- L'incident est clos.

OUESTION ORALE DE MME INGRID PARMENTIER

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la sensibilisation aux alternatives aux pesticides pour les particuliers.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- La Région bruxelloise tient à garantir à sa population un meilleur cadre de vie et une bonne santé. Le fait de diminuer fortement l'utilisation des pesticides permet de répondre à ces objectifs, en favorisant la végétalisation du territoire et la biodiversité et en assurant un environnement plus sain.

Les pesticides sont déjà interdits dans l'espace public, mais, à côté de celui-ci, les jardins et domaines privés représentent 32 % des espaces verts bruxellois. Il s'agit donc d'une portion non négligeable de notre territoire sur laquelle il est important d'agir, vu la contribution essentielle de ces espaces verts privés au réseau écologique bruxellois.

De verantwoordelijken voor het klimaat- en milieubeleid stelden de agenda 2024 van de Europese Commissie voor, die in grote mate de agenda van de Raad bepaalt.

Het voorzitterschap is een unieke kans en een gezamenlijke verantwoordelijkheid. Het is onze taak om op alle niveaus te bemiddelen om de Europese Green Deal af te werken. Dat is de prioriteit van deze zittingsperiode.

In antwoord op uw aanvullende vraag over wat er in Brussel gebeurt, verwijs ik naar de recente besprekingen van het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- Iedereen is ervan overtuigd dat het belangrijk is om van dit Belgische voorzitterschap een succes te maken.

U mag nieuwe vragen verwachten wanneer het programma er is.

- Het incident is gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW INGRID **PARMENTIER**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de bewustmaking van particulieren met betrekking tot alternatieven voor pesticiden.

Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).- Door het gebruik van pesticiden sterk aan banden te leggen, wil het gewest zijn inwoners een gezonder en groener levenskader bieden, met een grotere biodiversiteit.

In de openbare ruimte zijn pesticiden nu al verboden. In privétuinen worden ze echter nog gebruikt, terwijl die 32% van de Brusselse groene ruimte uitmaken. Ze kunnen dus een belangrijke bijdrage aan het ecologische netwerk leveren.

Het verheugt mij dan ook dat Brussel maatregelen neemt. Denk aan het nieuwe Gewestelijk Programma voor Pesticidenreductie (GPPR) 2023-2027. Het gewest wil het gebruik van dergelijke

Nous sommes contents de voir que, dans notre Région, les choses évoluent dans le bon sens. L'adoption du programme régional de réduction des pesticides (PRRP) 2023-2027 vise notamment à limiter sensiblement l'utilisation de ces produits dans les jardins et les domaines privés et à encourager le recours à des techniques de substitution. Comme Bruxelles Environnement le souligne, le jardinage et la culture potagère sont des activités en très fort développement. Il est donc important, au-delà d'un travail sur la législation, de conscientiser également les citoyens et de mettre des formations adéquates à leur disposition.

Concernant les particuliers, on peut lire dans l'évaluation du PRRP 2018-2022 que les nombreux outils de communication et de sensibilisation mis en place pour informer les citoyens au sujet des pesticides seront maintenus. Bien sûr, certains citoyens seront moins enclins à adopter des pratiques écologiques.

D'après le sondage réalisé en 2015 auprès des Bruxellois, un tiers des particuliers utilisateurs de pesticides admettaient ne pas lire systématiquement les notices ou étiquettes, 41,6 % reconnaissaient ne pas porter les équipements de protection requis, d'autres encore disaient ne pas respecter les doses (31,8 %) ni les fréquences d'utilisation (41,3 %) pourtant obligatoires puisque fixées par l'autorité fédérale. Ces attitudes sont entre autres dues au statut économique et à l'inaccessibilité de certains publics aux canaux classiques d'éducation et d'information au sujet de l'environnement.

Dans le cadre du PRRP 2023-2027, quelles actions sont-elles mises en place pour aider les citoyens à utiliser les pesticides de façon appropriée et prendre connaissance des solutions de substitution? Comment mettrez-vous les bonnes pratiques en évidence?

Avez-vous prévu un nouveau baromètre d'utilisation des pesticides et des solutions de substitution par la population bruxelloise ?

Des formations accessibles à tous les publics vont-elles être proposées par la Région ou par les associations de la société civile ? Si oui, comment ces dernières seront-elles sélectionnées ? Un inventaire de ces associations est-il disponible ?

M. Alain Maron, ministre.- Comme vous le rappelez, la transition vers des pratiques de jardinage plus écologiques est un objectif majeur du programme régional de réduction des pesticides 2023-2027 récemment adopté. Ce dernier prévoit des actions spécifiques pour sensibiliser les Bruxellois aux risques associés aux pesticides et les inciter à recourir à d'autres solutions. Quelques projets sont déjà mis en œuvre et arriveront à échéance d'ici la fin de l'année.

Les équipes de Bruxelles Environnement préparent, par exemple, un outil baptisé « Partenaire ville-nature », une formation vidéo en ligne sur la biodiversité urbaine et les bonnes pratiques de jardinage, avec des conseils concrets sur les problématiques courantes d'aménagement et d'entretien, ainsi que les produits

producten in privétuinen sterk terugdringen en alternatieven stimuleren via bewustmakingsacties en opleidingen.

Sommige burgers zijn echter niet geneigd om op een milieuvriendelijkere aanpak over te stappen. Zo bleek uit een peiling in 2015 dat een derde van de particuliere gebruikers van pesticiden niet altijd de gebruiksaanwijzing of etiketten leest; 41,6% draagt geen beschermende uitrusting, 31,8% leeft de aanbevelingen over de dosis niet na en 41,3% sproeit vaker dan nodig. Die houding heeft te maken met het feit dat veel particulieren de weg naar informatie over milieukwesties niet vinden.

Welke acties onderneemt u om burgers te begeleiden bij een correct pesticidegebruik? Hoe informeert u hen over mogelijke alternatieven en goede praktijken?

Plant u een nieuwe peiling naar het gebruik van pesticiden en van alternatieven bij de Brusselaars?

Wil het gewest voor iedereen toegankelijke opleidingen aanbieden, eventueel via middenveldorganisaties? Hoe worden die laatste dan gekozen? Bestaat er een overzicht van alle organisaties?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De transitie naar groenere tuinierspraktijken maakt deel uit van het onlangs goedgekeurde Gewestelijk Programma voor Pesticidenreductie. Er lopen al enkele projecten om mensen aan te zetten naar milieuvriendelijkere methodes over te stappen.

Zo werkt Leefmilieu Brussel bijvoorbeeld aan een online opleiding over biodiversiteit in de stad en goede praktijken voor tuiniers. Die is niet enkel voor particulieren bedoeld, maar ook voor de verkopers in tuincentra. Het zijn immers die professionals die de eindgebruiker zullen moeten aanzetten om op alternatieve technieken voor tuinonderhoud over te stappen.

de substitution aux pesticides. Cette formation sera destinée non seulement aux citoyens, mais aussi au personnel des magasins de bricolage et de jardinage. La formation en ligne sera en effet valorisée dans le cadre de la phytolicence obligatoire pour les professionnels qui veulent continuer à vendre des pesticides. L'objectif est de faire en sorte que le secteur de la distribution devienne un partenaire pour stimuler la transition vers des pratiques de jardinage favorables à la biodiversité.

La fin de l'année sera également marquée par une campagne de communication lancée par Bruxelles Environnement sur la ville-nature et le lancement de la plateforme en ligne Renature Brussels, qui rassemblera les bonnes pratiques pour favoriser la biodiversité au jardin et encourager la population à renoncer aux pesticides. Ce sera l'occasion de mettre en évidence les projets exemplaires, qu'ils soient mis en œuvre par des pouvoirs publics, des entrepreneurs privés, des ASBL ou des particuliers. Renature Brussels deviendra la coupole régionale de toutes les actions lancées dans le cadre du plan nature, du programme de réduction des pesticides, de la stratégie pour les pollinisateurs et de toute autre démarche allant dans le sens du renforcement des écosystèmes.

Parallèlement à cette campagne et à la mise en ligne du site, la Renature Fair - l'ancienne Foire du jardin naturel - permettra de sensibiliser les visiteurs aux gestes simples et aux conseils pratiques du jardinage écologique. Elle prendra place dans le cadre du Mois de la nature, qui se tiendra exceptionnellement à l'automne.

En ce qui concerne le baromètre, une nouvelle enquête sera lancée fin de cette année afin de suivre l'évolution des connaissances, des pratiques et des perceptions parmi la population. Cela permettra d'améliorer les outils et les actions de communication de la Région.

Par ailleurs, des formations pratiques sur les moyens de cultiver en ville sont accessibles aux Bruxellois. Bruxelles Environnement a lancé cette année les formations des guides potager, qui traitent en particulier de la gestion écologique des organismes pouvant occasionner des dégâts aux cultures. Après la formation, les diplômés entrent dans un réseau de guides disponibles pour dispenser des conseils aux voisins du quartier. Des potagers démonstratifs ont également été créés, de même que des pages sur l'internet et Facebook dédiées aux meilleures astuces. Par ailleurs, Bruxelles Environnement accompagne de nombreux potagers collectifs citoyens de la Région.

Enfin, un répertoire des acteurs Good Food, y compris sur l'agriculture durable, est disponible sur le portail de la stratégie. L'objectif sera de faire de même sur le portail Renature Brussels pour les acteurs du secteur de la nature, l'occasion de valoriser et de faire connaître les actions associatives.

Par ailleurs, de nombreuses associations actives sur la thématique des pesticides sont soutenues par la Région pour sensibiliser, former ou accompagner les citoyens, et ce, dès leur plus jeune âge. Citons notamment la cellule d'appui «

Op het einde van het jaar lanceert Leefmilieu Brussel een informatiecampagne over het online platform 'Renature Brussels'. Daarop zal men goede praktijken vinden voor een meer biodiverse tuin, want er beweegt al heel wat bij overheidsdiensten, vzw's, ondernemingen en particulieren.

Ook op de Renature Fair in het najaar zullen bezoekers bewustgemaakt worden van ecologisch tuinieren.

Op het einde van het jaar willen we via een enquête nogmaals polsen naar de kennis, de praktijk en het bewustzijn bij de bevolking. Op basis daarvan kunnen we de tools dan indien nodig verbeteren.

Leefmilieu Brussel organiseert ook vormingen in verband met moestuinen. Wie daar een diploma haalt, kan dan andere tuiniers in zijn of haar wijk helpen om milieuvriendelijk aan de slag te gaan. Er zijn ook modeltuinen die men kan bezoeken.

Er bestaat al een online repertorium van alle Good Foodspelers, met inbegrip van de spelers inzake duurzame landbouw. Op het platform Renature Brussels komt een gelijkaardig overzicht van alle spelers die zich met natuurbeheer bezighouden.

Het gewest ondersteunt verschillende verenigingen die mensen bewust maken en begeleiden inzake het gebruik van pesticiden.

Zéro pesticide et gestion écologique » d'Apis Bruoc Sella, le réseau Nature de Natagora, ou encore les ASBL Tournesol-Zonnebloem, le Centre d'écologie urbaine, Velt, Le Début des haricots, etc.

Mme Ingrid Parmentier (Ecolo).- Nous voyons que de nombreuses initiatives sont prises en la matière. Selon moi, il est primordial d'assurer ce suivi, afin de voir comment la population intègre ces changements.

Par ailleurs, qu'en est-il de l'utilisation de pesticides dans l'espace public? Cet usage a beau être interdit depuis 2013, il suffit de se promener en rue pour se rendre compte que de nombreux trottoirs sont traités aux herbicides. Il serait intéressant de se renseigner afin de savoir si cette pratique a encore lieu. Personnellement, j'en suis certaine.

Enfin, je pense qu'il faudrait améliorer la communication autour de cette interdiction. En effet, les citoyens n'associent pas leur trottoir à l'espace public et se disent qu'ils peuvent utiliser librement des herbicides, alors qu'il s'agit d'un enjeu non seulement de biodiversité mais aussi de santé publique.

- L'incident est clos.

M. GAËTAN **OUESTION ORALE** DE VAN GOIDSENHOVEN

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant les avancées dans l'élaboration de l'atlas hydrographique bruxellois.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Je vous interrogeais, il y a deux ans à peu près, au sujet de l'actualisation de la carte des cours d'eau établie par Bruxelles Environnement. En effet, plusieurs riverains forestois s'inquiétaient de ne pas y voir figurer le marais Wiels, ce qui n'est toujours pas le cas à l'heure actuelle.

Vous aviez expliqué que cette carte n'a aucune valeur légale ni aucune prétention à être exhaustive, ce qui avait quelque peu atténué les craintes.

En revanche, le plan régional d'affectation du sol (PRAS) ainsi que, selon vos dires, le futur atlas hydrographique possèdent bel et bien une valeur légale. En effet, il est prévu que le réseau hydrographique repris à l'atlas se voie conférer une protection, par le biais des interdictions et des restrictions fixées dans l'ordonnance ad hoc. Les cours d'eau bruxellois devraient donc, a priori, jouir d'une plus grande protection qu'aujourd'hui, à condition d'être repris comme plan d'eau.

Mevrouw Ingrid Parmentier (Ecolo) (in het Frans).- We moeten zeker nagaan wat het effect van al die initiatieven is en of de bevolking haar gedrag daadwerkelijk verandert.

Sinds 2013 mogen er geen pesticiden meer worden gebruikt in de openbare ruimte, maar ik vrees dat dat niet wordt nageleefd. We moeten er bij de burgers dus op hameren dat dit verbod ook op de stoep voor hun huis geldt, in het belang van de biodiversiteit en de volksgezondheid.

- Het incident is gesloten.

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN **GOIDSENHOVEN**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de vooruitgang met de opstelling van de Brusselse hydrografische atlas.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- De bewoners van Vorst maken zich ongerust omdat het Wielsmoeras niet is opgenomen op de kaart van de waterlopen van Leefmilieu Brussel.

Twee jaar geleden hebt u geantwoord dat deze kaart geen juridische waarde heeft en ook geen volledigheid nastreeft.

Het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP) en de toekomstige Brusselse hydrografische atlas hebben wel juridische waarde. Het hydrografische netwerk in de atlas zal worden beschermd via verbodsbepalingen en beperkende bepalingen in adhocordonnanties. Waterlopen die zijn opgenomen in de atlas genieten dus een betere bescherming.

Het Wielsmoeras is een waterplas, maar geniet geen bescherming van rechtswege, wat menig bewoner ongerust maakt. Hopelijk trekt de hydrografische atlas deze situatie recht.

Deze atlas wordt momenteel blijkbaar besproken met de gemeenten, en zou dus binnenkort worden voorgelegd in de J'évoquais à cet égard le cas du marais Wiels, car celui-ci est de facto un plan d'eau, mais non de jure, et ne jouit dès lors d'aucune protection adéquate, encore aujourd'hui, ce qui continue d'en inquiéter plus d'un sur son avenir. Espérons que l'atlas hydrographique viendra corriger cette situation.

Vous expliquiez, lors de ma précédente question sur le sujet, que cet atlas devrait, au mieux, être terminé et discuté pour le premier semestre 2023, qui est maintenant dépassé. Il me revient que l'atlas hydrographique est actuellement soumis à la concertation avec les différentes communes de la Région bruxelloise. Il semblerait même qu'elles se soient déjà exprimées à ce sujet. Le processus d'élaboration de cet atlas suit donc bien son cours et devrait bientôt être discuté au sein du gouvernement.

Pourriez-vous nous fournir un état d'avancement détaillé du projet d'atlas hydrographique ?

Confirmez-vous que la phase de discussion avec les communes a déjà été entamée, voire est terminée à ce stade ? Quand cette phase doit-elle se clôturer, et qu'en est-il ressorti à ce stade ?

Quelles raisons ont pu entraîner un éventuel retard dans la finalisation de l'atlas hydrographique bruxellois au premier semestre de cette année ?

Pouvez-vous nous fournir des détails sur les données collectées et les méthodologies utilisées pour l'élaboration de l'atlas hydrographique bruxellois ?

De nouveaux points d'eau, non encore répertoriés comme tels dans le PRAS et dans la carte des cours d'eau de Bruxelles Environnement, ont-ils à ce stade fait leur entrée dans l'atlas et, si oui, lesquels ? Quel est l'impact attendu de cet atlas sur les décisions politiques et la planification environnementale à Bruxelles ? Quelles sont les prochaines phases de l'élaboration et de l'adoption de l'atlas hydrographique ?

L'année 2023 est-elle toujours retenue pour son adoption?

M. Alain Maron, ministre.- Je viens tout juste d'apprendre qu'au Parlement européen, la proposition de règlement sur la restauration de la nature a finalement été adoptée, de justesse. J'imagine que vous en êtes satisfait - bien qu'en réalité, je ne sache pas où votre parti et vous-même vous situez à cet égard. J'espère que les députés européens apporteront maintenant à ce règlement le soutien dont il a besoin, afin de se montrer crédibles et cohérents sur l'ensemble des matières liées à l'environnement et la biodiversité.

Le processus d'élaboration de l'atlas hydrographique bruxellois suit son cours. La consultation des communes concernées par le classement des cours d'eau non navigables s'est déroulée de la mi-avril à la mi-mai, donnant lieu à des échanges entre Bruxelles Environnement et les services communaux chargés de ces questions. En parallèle, d'autres gestionnaires potentiels

regering. Kunt u ons een gedetailleerde stand van zaken geven over de hydrografische atlas? Hoe ver staat het met de bespreking ervan met de gemeenten? Wat is daaruit voortgekomen?

Wat zijn de redenen voor de vertraging bij de afwerking van deze hydrografische atlas?

Kunt u ons uitleg verschaffen over de ingezamelde gegevens en de gebruikte methodologie?

Worden er nieuwe, nog niet eerder in kaart gebrachte waterlopen in opgenomen?

Welke invloed zal de atlas hebben op politieke beslissingen en op de milieuplanning in Brussel?

Wat zijn de volgende stappen voor de goedkeuring van de hydrografische atlas? Is de streefdatum nog steeds 2023?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Ik heb zonet vernomen dat het Europees Parlement de natuurherstelwet heeft aangenomen. Hopelijk verlenen de Europarlementsleden de nodige steun aan dit nieuwe instrument, opdat we tot een geloofwaardig en coherent milieubeleid zouden komen.

De hydrografische atlas wordt momenteel uitgewerkt. De besprekingen met de gemeenten werden midden mei afgerond. Tegelijk werden andere beheerders van kleine waterlopen aangesproken.

Leefmilieu Brussel past momenteel het ontwerpbesluit aan op basis van de opmerkingen, die voornamelijk gaan over het tracé van de waterlopen, de identificatie van de beheerder van bepaalde delen en de vermelding van de kunstwerken.

Het besluit voor de klassering en de hydrografische atlas werden uitgewerkt op basis van de ordonnantie van 16 mei 2019 de plus petits cours d'eau ont été consultés : Infrabel, Hydria, Bruxelles Mobilité et la Donation royale.

Bruxelles Environnement se charge actuellement d'adapter le projet d'arrêté de classement ainsi que l'atlas, en fonction des remarques collectées. Il s'agit principalement de précisions à apporter au tracé de certains cours d'eau, de l'identification plus claire du gestionnaire de certains tronçons ou de la mention d'ouvrages d'art qui manquaient dans la version antérieure.

L'arrêté de classement et l'atlas du réseau hydrographique sont élaborés sur la base de l'ordonnance du 16 mai 2019 relative à la gestion et à la protection des cours d'eau non navigables et des étangs, qui cadre précisément les éléments à classer et à cartographier. Il s'agit uniquement des cours d'eau non navigables, des fossés dignes de protection au niveau d'un sousbassin versant et des étangs régionaux, c'est-à-dire ceux dont la gestion incombe à Bruxelles Environnement.

Il ne s'agit donc pas d'une cartographie de l'ensemble des éléments constitutifs du réseau hydrographique bruxellois. Par exemple, l'étang du bois de la Cambre n'est pas répertorié. La raison n'est évidemment pas que cet étang n'est pas digne d'intérêt, mais il n'est pas géré par Bruxelles Environnement. Autre exemple, les zones humides qui ne sont pas couvertes d'eau en permanence sur une hauteur significative, comme le marais de Ganshoren - dont la biodiversité est néanmoins capitale -, ne sont pas répertoriées dans l'atlas.

Le projet en discussion se fonde sur les atlas de 1880 et 1956, auxquels la situation actuelle a été comparée. Certains cours d'eau ont été supprimés ou déplacés, et certains plans d'eau ont été intégrés ou modifiés. Des discussions ont eu lieu avec les différentes communes au sein des groupes de travail par bassin versant, mis en place dans le cadre de la plateforme de coordination des opérateurs et acteurs de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale. Des relevés de géomètres ont été commandés, notamment pour situer et mesurer avec précision l'étang au marais Wiels, qui est récent et n'existait donc pas dans les atlas précédents.

Les données relatives aux éléments recensés sont fixées par l'ordonnance : dénomination, référence, coordonnées géographiques, superficie ou longueur. L'atlas actualisé figera la situation au 1er janvier 2023 et une actualisation est prévue tous les six ans.

Il n'y a pas eu de comparaison détaillée entre ce que le projet d'atlas prévoit et ce que reprennent le plan régional d'affectation du sol (PRAS) actuel et la carte des cours d'eau de Bruxelles Environnement. Ce travail, s'il avait un sens, serait de toute façon prématuré, vu que ce projet d'atlas n'a pas encore été adopté par le gouvernement en première lecture. Je rappelle par ailleurs que, comme le prévoit l'article 17 de l'ordonnance, le projet d'atlas sera ensuite soumis à enquête publique selon les règles fixées par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Le débat sur

die de op te nemen elementen vastlegt, zoals niet-bevaarbare waterlopen, bepaalde grachten en gewestelijke vijvers. Het gaat dus niet om een cartografie van de volledige hydrografische situatie van Brussel, maar enkel om de elementen die onder het beheer van Leefmilieu Brussel vallen.

De huidige atlas is een vergelijking met de atlassen van 1880 en 1956. De verschillende gemeenten namen deel aan werkgroepen per stroomgebied. Er werden opmetingen gevraagd aan landmeters, onder andere om zo juist mogelijk het gebied van het Wielsmoeras vast te leggen.

In de ordonnantie werd bepaald welke gegevens er opgenomen moeten worden: benaming, referentie, geografische coördinaten, oppervlakte en lengte. De atlas zal slaan op de situatie van 1 januari 2023 en hij zal om de zes jaar worden bijgewerkt.

Er werd geen gedetailleerde vergelijking gemaakt tussen de atlas enerzijds en de het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP) en de waterlopenkaart van Leefmilieu Brussel anderzijds. Na goedkeuring in eerste lezing door de regering zal de atlas aan een openbaar onderzoek worden onderworpen.

Zodra een waterloop in de atlas is opgenomen, genereert dat een reeks verplichtingen en verbodsbepalingen in verband met bescherming en beheer. Het lijkt me logisch dat het herziene GBP zich zal moeten conformeren aan de atlas. les éléments répertoriés, les critères ayant mené à leur sélection ou leurs dimensions devra, au besoin, avoir lieu dans ce cadre.

COMMISSION

Environnement et énergie

La reprise d'un élément à l'atlas hydrographique génère une longue série d'obligations et d'interdictions en matière de protection et de gestion, telles que listées aux articles 18, 19 et 20 de l'ordonnance. L'atlas alimentera certainement l'établissement de la situation existante dans le cadre de la réforme du PRAS. Il me semble évident qu'une fois le PRAS réformé, il devra se conformer à l'atlas approuvé.

Néanmoins, il convient de clarifier le fait qu'il n'y a pas de lien réglementaire direct entre cet atlas et le PRAS. Chacun relève d'ordonnances distinctes. Comme indiqué précédemment, l'atlas hydrographique n'est pas exhaustif et certains étangs non régionaux ou certaines zones humides non repris dans l'atlas mériteront sans doute - en tout cas à mes yeux - d'être pris en considération dans le futur PRAS. Ce dernier devra intégrer davantage la dimension « nature et biodiversité » pour renforcer l'adaptation du territoire aux dérèglements climatiques, ainsi que pour des raisons environnementales et de santé, sur lesquelles nous revenons régulièrement.

Le calendrier actuel vise une adoption de l'atlas en première lecture si possible avant les congés d'été - donc dans les prochains jours -, la consultation des organes consultatifs d'ici à septembre, puis l'enquête publique à l'automne. L'adoption définitive de l'arrêté et de l'atlas pourrait ainsi avoir lieu fin 2023 ou début 2024, selon la mesure dans laquelle le projet devra être modifié à la suite des avis qui auront été formulés.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- J'entends qu'il n'y a pas de lien direct entre l'atlas et le PRAS, mais l'absence d'intégration cohérente des différents éléments serait regrettable. J'espère que ce sera bien le cas, grâce au dialogue entre les uns et les autres. Certes, le travail relatif au PRAS ne dépend pas de vous, mais il doit exister une dynamique gouvernementale soucieuse de cohérence en la matière.

Si je comprends bien, nous ignorons, à ce stade, si le marais Wiels sera intégré dans l'atlas ?

- M. Alain Maron, ministre.- L'atlas définitif n'a pas encore été approuvé en première lecture. Néanmoins, étant donné les mesures prises du plan d'eau, je suppose qu'il sera intégré.
- M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Il y a donc bien une volonté de l'intégrer. J'espère que les prochains jours permettront de franchir le cap de la première lecture et que nous atteindrons l'objectif de boucler son adoption à la fin de l'année 2023, voire, au pire, durant les premières semaines de 2024. À défaut, nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet important.
 - L'incident est clos.

Toch is er geen directe normerende link tussen beide. De atlas is niet exhaustief. Bepaalde niet-gewestelijke vijvers of watergebieden die niet in de atlas staan, verdienen zeker een plaats in het nieuwe GBP. Dat plan zal immers sterk de nadruk leggen op natuur en biodiversiteit in het kader van klimaatverandering, leefmilieu en gezondheid.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Ik vind het jammer dat de elementen uit de atlas en het GBP niet systematisch worden geïntegreerd. De regering moet hier voor samenhang zorgen.

We weten nog steeds niet of het moeras van Wiels een plaatsje krijgt in de atlas.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De definitieve atlas werd nog niet in eerste lezing goedgekeurd door de regering. Ik ga er echter van uit dat dit moeras wel degelijk wordt opgenomen.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Ik hoop dat de atlas tegen eind 2023, of uiterlijk in het voorjaar van 2024, definitief goedgekeurd raakt.

- Het incident is gesloten.

- **OUESTION ORALE DE MME ANNE-CHARLOTTE D'URSEL**
- à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,
- concernant le plan clean.brussels et les points noirs bien connus des services de propreté.
- Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Bruxelles compte de nombreux quartiers dans lesquels les pouvoirs publics ne parviennent pas à venir à bout de la malpropreté ambiante, malgré les réformes successives. Laissons le nouveau plan clean.brussels s'installer, mais permettez-moi d'insister sur un énorme point noir situé aux abords de la gare du Midi, à savoir le coin entre le boulevard du Midi et la place de la Constitution. Cet endroit ressemble régulièrement à une véritable décharge à ciel ouvert.

Je ne dois pas vous expliquer à quel point ces dépôts clandestins nuisent à la qualité de vie des habitants, mais aussi à l'image de Bruxelles pour tous les voyageurs qui sortent de la gare du Midi. Combien d'années encore les riverains devront-ils supporter cet état de fait ?

Clean.brussels propose une série d'outils qui pourraient s'avérer utiles pour remédier à cette situation. Premièrement, il existe des ambassadeurs de la propreté. Ces personnes travaillent en collaboration avec les communes bruxelloises pour accompagner les initiatives bénévoles de ramassage de déchets. Elles assurent ainsi un rôle de sensibilisation des citoyens.

Deuxièmement, il y a des managers publics de zone. Ceux-ci seraient particulièrement utiles dans le cas de la place de la Constitution, car ils sont précisément chargés de mettre en œuvre les actions de gestion de zones problématiques en matière de propreté urbaine. Ils effectuent un état des lieux, assurent la coordination, déterminent les responsabilités, assurent le suivi des actions des différents acteurs que sont Bruxelles Propreté, Bruxelles Mobilité, la STIB, les communes, la SNCB ou encore la Régie des bâtiments.

Pour rappel, le projet pilote « Manager public de zone » a été lancé par Bruxelles Propreté en 2021 dans le but d'améliorer la propreté sur quatre périmètres : la gare du Midi, le Mont des Arts, Flagey et la place Liedts.

Pourquoi, alors que les problèmes semblent bien connus depuis longtemps, les fruits de ce projet pilote ne sont-ils pas déjà visibles aujourd'hui?

Comment expliquez-vous que, malgré l'installation de quatre managers de zone, le nombre de plaintes qui nous reviennent ne baisse pas?

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ANNE-CHARLOTTE D'URSEL

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de aanpak van bij de netheidsdiensten bekende probleemzones in het plan clean.brussels.

Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans).- In tal van wijken slaagt de overheid er niet in om de openbare netheid te verzekeren. Ik vestig uw aandacht op de probleemzone van de hoek tussen de Zuidlaan en het Grondwetplein.

Hoelang moeten de buurtbewoners het afval nog verdragen?

Clean.brussels reikt een aantal instrumenten aan om de situatie aan te pakken, zoals netheidsambassadeurs en public area managers.

Net Brussel startte in 2021 een proefproject met public area managers om de netheid in vier zones te verbeteren: het station Brussel-Zuid, de Kunstberg, het Flageyplein en het Liedtsplein. Waarom werpt dat proefproject nog geen vruchten af? Waarom daalt het aantal klachten niet?

n° 159 - nr. 159

1243

Un état des lieux, une objectivation des problèmes concrets à résoudre, une clarification des responsabilités des acteurs et des zones d'ombre ont-ils été effectués dans le quartier de la gare du Midi ? Où en sont la mise sur pied de groupes de travail, la rédaction d'un plan d'action et la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain ?

Un ambassadeur a-t-il été installé dans la zone en collaboration avec la commune de Saint-Gilles? Si ce n'est pas le cas, pourquoi? Dans l'affirmative, quel a été son rôle jusqu'ici?

Enfin, la mesure 23 de la stratégie clean.brussels consiste en l'élaboration d'un plan d'action spécifique pour chaque nouveau chantier important en Région de Bruxelles-Capitale, afin d'assurer, durant le temps des travaux, la bonne gestion, la collecte des déchets ménagers et non ménagers ainsi que la propreté des voiries.

Le chantier de la ligne de métro 3 affecte considérablement la propreté dans la zone de la gare du Midi, notamment en raison des dépôts clandestins. Un plan spécifique a-t-il été élaboré pour ce chantier d'envergure ? Si cela n'a pas été fait, pourquoi ? Quelles sont les mesures phares de ce plan d'action spécifique ?

M. Alain Maron, ministre.- L'objectif de la mission de manager public de zone - un laboratoire expérimentant une nouvelle manière de gérer la propreté à l'échelon local - consiste à proposer un élément d'horizontalité dans le cadre d'une gouvernance bruxelloise souvent très verticale. La répartition actuelle des compétences est telle que les gestionnaires sont différents entre, par exemple, la partie verticale et horizontale d'un bac à plantes. Vous comprendrez aisément que, même si les problèmes sont connus depuis bien longtemps, il est impossible de les résoudre d'un simple claquement de doigts.

La mission de manager public de zone est un projet pilote. Dans ce contexte complexe, il me semblait indispensable de proposer un cadre permettant de coordonner les acteurs, d'objectiver la situation de manière concertée et commune, de définir des actions pragmatiques et pertinentes à mettre en place, de cerner les blocages et de tenter de les contourner. Évidemment, nous dépendons de la bonne volonté et des priorités - notamment budgétaires - des différentes instances dans les quatre quartiers, mais il s'agit de garder le cap et de lancer une dynamique. Celleci s'insère d'ailleurs de manière logique et complémentaire à la stratégie clean.brussels, en tant que maillon local et laboratoire de terrain de la dynamique régionale.

Ce travail de suivi des actions porte d'ailleurs déjà ses fruits. Citons la coordination des acteurs dans le nettoyage des graffiti au Mont des Arts, l'amélioration de la méthode de dépôt des déchets des commerçants à la sortie de la gare Centrale et la collaboration fructueuse entre la commune d'Ixelles et Bruxelles Propreté pour le nettoyage à l'eau des bancs de la place Flagey. Il y a aussi la clarification des responsabilités en vue de la réparation et de l'entretien de l'auvent de la place Flagey, le travail sur la gestion des déchets des commerçants de la place

Is in de stationswijk Brussel-Zuid een stand van zaken opgemaakt? Zijn de problemen geobjectiveerd en de verantwoordelijkheden verduidelijkt? Is er een netheidsambassadeur aangesteld?

Maatregel 23 van clean.brussels bestaat in de opstelling van een actieplan voor elke nieuwe grote bouwplaats om de netheid te garanderen. De werken voor metrolijn 3 hebben een aanzienlijke impact op de netheid in de stationswijk Brussel-Zuid, met name wegens sluikstorten. Is een specifiek actieplan opgesteld voor die bouwplaats?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De verantwoordelijkheden inzake netheid zijn zodanig verdeeld dat het onmogelijk is om de problemen in een vingerknip op te lossen.

Het proefproject met een public area manager heeft als doel de acties van de verschillende spelers te coördineren, de situatie te objectiveren, acties te bepalen enzovoort. We hangen uiteraard af van de goede wil en de prioriteiten van de verschillende instanties in de vier wijken, maar het gaat erom een dynamiek op gang te brengen.

De follow-up van de acties werpt al vruchten af. Zo werken de gemeente Elsene en Net Brussel samen om de banken op het Flageyplein schoon te maken.

Elke actie op zich zal het probleem niet oplossen, maar past binnen een ruimer actieplan.

Talrijke stappen zijn al gezet. In de vier wijken is een werk van lange adem gerealiseerd.

n° 159 - nr. 159

Liedts, la sensibilisation et l'encadrement des marchands du marché du Midi.

Chaque action isolée ne résoudra pas la problématique mais elle s'inscrit dans un plan d'action plus large. L'important est d'aller de l'avant dans la mise en œuvre, afin de créer une dynamique prouvant aux acteurs que, s'ils avancent tous dans la même direction en même temps, nous atteindrons l'objectif final de la stratégie, à savoir des quartiers visiblement plus propres et mieux entretenus. Cela commence à être le cas dans plusieurs des zones précitées.

En outre, je me permets de rappeler que de nombreuses étapes ont déjà été franchies, un travail de longue haleine ayant été réalisé dans quatre quartiers. Le projet a été présenté en commission de l'Environnement du 8 février 2023, qui était tout particulièrement consacrée à la stratégie clean.brussels. Les managers publics de zone y ont assisté.

Le mois passé, des task forces réunissant toute une série d'acteurs ont encore été organisées pour chacune des zones concernées, afin de faire le point sur l'avancée des actions, d'orienter les forces de travail pour les mois à venir et de mettre à jour, au besoin, le plan d'action au regard de nouvelles actualités.

Au sujet de la désignation d'un ambassadeur, la mission du manager public de zone ne prévoit pas l'installation d'un ambassadeur. Néanmoins, la stratégie clean.brussels prévoit le développement par Bruxelles Propreté d'un réseau bénévole et citoyen d'ambassadeurs de la propreté, en partenariat avec les communes et Bruxelles Environnement. Ce projet est en cours de développement.

Concernant un plan spécifique dans le cadre du chantier de la ligne de métro 3, ce projet a bien été mis en œuvre et a débuté avant la finalisation de la stratégie clean.brussels. Des réunions de coordination se sont déjà déroulées entre la STIB, le maître d'ouvrage, la Ville de Bruxelles et Bruxelles Propreté pour la gestion des déchets ménagers et non ménagers et la propreté publique durant le chantier.

En outre, dans le cadre du projet de manager public de zone, une action est prévue pour anticiper les travaux du nouveau siège de la SNCB sur l'avenue Fonsny, par la mise en place d'une coordination avec les acteurs concernés. Il s'agit d'assurer, le temps des travaux, la bonne gestion et la collecte des déchets ménagers et non ménagers ainsi que la propreté des voiries.

Enfin, il convient de citer les initiatives suivantes :

- les actions mises en œuvre dans la zone Midi;
- la clarification des compétences autour des urinoirs et la remise en état de ceux-ci ;
- l'installation d'un équipement sanitaire public ;

Vorige maand is een taskforce voor elk van de vier wijken georganiseerd om de balans op te maken van de acties en indien nodig het actieplan bij te sturen.

Het project met netheidsambassadeurs wordt momenteel op poten gezet.

Een specifiek plan voor de bouwplaats van metrolijn 3 is uitgevoerd.

Bovendien is een actie gepland om te anticiperen op de werken voor het nieuwe hoofdkantoor van de NMBS aan de Fonsnylaan.

In de omgeving van het Zuidstation werden voorts de bevoegdheden voor de urinoirs verduidelijkt, de camera's van de verschillende instanties gecoördineerd, werden er openbare asbakken en een openbaar toilet geplaatst, bewustmakings- en controlecampagnes georganiseerd over de netheid tijdens de Zuidmarkt, paaltjes geplaatst om wildparkeren te voorkomen, enzovoort.

Die acties zijn al uitgevoerd of in uitvoering.

Er blijft nog veel werk aan de winkel, maar we werken samen met de betrokken spelers om de situatie te verbeteren.

34

- l'ouverture d'un lieu d'accueil et de cohésion sociale à destination des publics fragiles;

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

- le développement d'actions complémentaires en lien avec la propreté destinées à l'accompagnement des publics fragiles, à définir avec les associations de terrain ;
- des actions en lien avec la propreté du marché du Midi : protocoles de bonnes pratiques, campagnes de sensibilisation et campagnes de contrôle;
- la sensibilisation à la problématique des dépôts clandestins et des petits déchets;
- l'installation de cendriers publics aux points de concentration ;
- la coordination des caméras des différents acteurs en vue d'actions de répression;
- l'installation de potelets et de barrières pour empêcher le stationnement sauvage sur la place Broodthaers et les esplanades autour des quadrilatères;
- la réparation des revêtements autour des esplanades qui bordent les quadrilatères, ainsi que les rues couvertes ;
- la coordination des acteurs pour limiter les nuisances liées au futur chantier de la SNCB.

Ces actions sont soit déjà effectuées, soit en cours de réalisation.

Loin de moi l'idée de dire que tout va bien, Madame d'Ursel. Il reste beaucoup à faire, mais nous travaillons avec les acteurs concernés pour améliorer la situation.

Mme Anne-Charlotte d'Ursel (MR).- Pour bien comprendre votre façon de travailler, la collaboration que vous visez et les synergies mises en œuvre pour obtenir des résultats, j'ai cité, à titre exemplatif, la place de la Constitution, qui est quasiment toujours sale. Tout le monde le sait, et même Google affiche des photos de monceaux de poubelles sur la place. Jour de collecte ou non, il y a toujours des crasses à cet endroit.

Vous avez mis en place un projet pilote de manager public de zone en 2021. Mais, au fond, quel est le problème? Nous ne disons pas que vous n'avez rien fait. Vous avez notamment parlé du Mont des Arts, ainsi que des initiatives prises aux abords de la gare du Midi. Mais ici, on peut se demander ce qui ne va pas. J'aurais aimé vous entendre spécifiquement sur les multiples démarches entreprises.

Pourquoi n'obtient-on pas de meilleurs résultats, sachant que la situation affecte la qualité de vie à cet endroit précis ? Vous avez mentionné des caméras. Dans les lieux bien connus pour être régulièrement souillés ou faire l'objet de dépôts clandestins hebdomadaires, ne faudrait-il pas recourir davantage à des Mevrouw Anne-Charlotte d'Ursel (MR) (in het Frans).- Het Grondwetplein is bijna altijd vuil. Wat is eigenlijk het probleem?

Waarom zijn de resultaten niet beter? Moeten niet meer mobiele camera's worden ingezet? Wat zult u concreet ondernemen?

35

caméras mobiles, qui permettraient de circonscrire ce type de problème? Qu'allez-vous entreprendre concrètement?

2023.07.12

n° 159 - nr. 159

M. Alain Maron, ministre.- La situation, qui est particulièrement difficile, commence à s'améliorer. Tout d'abord, la gare du Midi et ses abords directs constituent un réel désastre urbanistique, lié aux décisions communales et régionales de la fin des années 1990 et du début des années 2000. La manière dont ce quartier a été conçu est désastreuse et engendre une série de problématiques intrinsèques, liées notamment à la propreté urbaine.

J'espère sincèrement que la situation évoluera positivement au cours des prochaines années. Il s'agit effectivement d'un quartier particulièrement dense, entre autres en raison de l'utilisation intensive de la gare, qui est la plus grande du pays. Enfin, la population qui se concentre aux abords de la gare du Midi est particulièrement précaire.

J'ai eu l'occasion, il y a moins de deux ans, d'accompagner sur place, très tôt un matin, les équipes de Bruxelles Propreté. Composées d'une vingtaine d'hommes et de femmes, elles sont dotées de divers engins mécanisés et travaillent durant plusieurs heures sur l'ensemble de la zone, afin de tout nettoyer. Quand elles ont terminé, vers 7h ou 7h30 du matin, après plusieurs heures de travail, la zone est effectivement propre. Quelques heures plus tard, pourtant, la situation est à nouveau catastrophique. Nous essayons d'améliorer les choses dans la mesure du possible. Toutefois, je suis convaincu qu'un urbanisme de meilleure qualité et des aménagements d'espaces publics dignes d'une porte d'entrée dans Bruxelles pourraient constituer de véritables facteurs d'amélioration. D'ici là, nous faisons le maximum. Sachez qu'en dépit des moyens déployés pour améliorer la situation, je suis moi-même parfois frustré du résultat.

DE M. GAËTAN QUESTION **ORALE** VAN GOIDSENHOVEN

- à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,
- concernant l'utilisation illégale de pièges à oiseaux en Région bruxelloise.
- M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Récemment, la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux (LRBPO) nous a alertés sur l'utilisation de pièges à oiseaux en Région de Bruxelles-Capitale, après qu'une équipe de la Ligue a dû intervenir pour désactiver des pièges dissimulés sur une friche située le long du canal. Ces pièges consistaient en des branches dépourvues de feuilles et enduites de glu, installées à proximité d'éléments attirant les oiseaux.

D'autres perchoirs étaient visiblement en cours d'installation sur le site de nidification de plusieurs espèces, comme le De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De situatie begint te verbeteren. De manier waarop de stationswijk Brussel-Zuid is ontworpen, is rampzalig en veroorzaakt een reeks intrinsieke netheidsproblemen. Ik hoop dat de situatie de komende jaren positief zal blijven evolueren.

Als de teams van Net Brussel de wijk 's morgens hebben schoongemaakt, is die effectief proper. Enkele uren later is de situatie evenwel opnieuw rampzalig. Ondanks de middelen die we inzetten, ben ik soms gefrustreerd over het resultaat. Ik ben ervan overtuigd dat een betere inrichting van de openbare ruimten een echte sleutel tot verbetering vormt.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het illegale gebruik van vogelvallen in het **Brussels Gewest.**

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).-Het Koninklijk Belgisch Verbond voor de Bescherming van de Vogels (KBVBV) wees er onlangs op dat in het Brussels Gewest, met name langs het kanaal, vogelvallen werden aangetroffen. Blijkbaar willen sommigen mooie zangvogels vangen op het moment dat ze aan het broeden zijn, om ze dan als kooivogeltjes aan particulieren te kunnen verkopen.

Vanzelfsprekend is die praktijk verboden. Toe ik u eerder ondervroeg over stroperspraktijken in ons gewest, zei u dat dit een randverschijnsel bleef en dat bijkomende maatregelen niet

chardonneret élégant, la rousserolle verderolle et la rousserolle effarvatte. Toutes ces espèces sont très appréciées pour leur chant et leur apparence, ce qui nous laisse supposer que des braconniers avaient l'intention de les capturer afin d'en faire des oiseaux de cage destinés à la vente aux particuliers.

La LRBPO déplore, pour sa part, une pratique d'un autre âge qui, bien que marginale, est tout de même bien présente et comporte son lot de risques pour la faune. En effet, ces pièges peuvent être mortels pour les oiseaux. Sans compter qu'une telle pratique est tout bonnement interdite en Région bruxelloise.

Je vous avais interrogé sur divers actes de braconnage déjà observés dans notre ville au détriment d'autres espèces, et vous m'aviez indiqué que la pratique n'était pas suffisamment fréquente pour justifier la prise de mesures supplémentaires. Il est néanmoins du devoir des autorités de veiller à ce que la loi soit appliquée.

La présence de pièges à oiseaux a-t-elle été signalée récemment à Bruxelles Environnement et, dans l'affirmative, de combien de cas est-il question ?

D'autres cas de piégeage ou de tenderie ont-ils été signalés dans notre Région ?

Quelle est la procédure suivie par Bruxelles Environnement lors de tels signalements ?

S'agit-il d'un phénomène plutôt récent et en augmentation ?

Comment évaluez-vous l'ampleur de ce type de braconnage en Région bruxelloise ?

Quelles mesures sont prises pour lutter contre l'utilisation de pièges à oiseaux à Bruxelles ? D'autres mesures sont-elles à l'étude ?

Quelles sanctions sont prévues par la législation bruxelloise pour punir les contrevenants ?

Comment Bruxelles Environnement collabore-t-elle avec d'autres organisations ou institutions - la LRBPO en tête - pour lutter contre l'utilisation de tels pièges ?

Quelles mesures encouragent les citoyens à signaler les cas d'utilisation de pièges à oiseaux et à participer à la protection de ces volatiles ?

M. Alain Maron, ministre.- La proposition de règlement sur la restauration de la nature vient d'être adoptée par le Parlement européen, ce qui réjouira certainement la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux (LRBPO).

En ce qui concerne le piégeage d'oiseaux, en février 2021, Bruxelles Environnement a reçu de la LRBPO un signalement de suspicion de piège à glu dans le parc Roi Baudouin, mais les nodig waren. Maar de overheid moet er wel op toezien dat de wet wordt nageleefd.

Is Leefmilieu Brussel op de hoogte van het gebruik van vogelvallen? Hoe groot is het probleem? Is het een recent fenomeen dat uitbreidt? Wat onderneemt Leefmilieu Brussel als er een geval wordt gesignaleerd? Hoe wordt die vorm van stroperij bestreken? Welke sancties kunnen worden opgelegd? Hoe werkt Leefmilieu Brussel samen met het KBVBV en andere natuurbeschermingsorganisaties?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- In februari 2021 kreeg Leefmilieu Brussel een melding van het KBVBV over vogelvallen in het Boudewijnpark, maar de inspecteurs konden ter plaatse geen overtreding vaststellen. De parkwachters zijn sindsdien in verhoogde staat van paraatheid. Ook kwamen er meldingen binnen over vossenvallen.

inspecteurs n'ont rien constaté sur place. Les gardiens de parc ont été avertis et sensibilisés afin de rester attentifs. À ce jour, Bruxelles Environnement n'a pas reçu de nouveau signalement concernant ce parc. Nous avons malheureusement dû déplorer d'autres signalements récents de pièges à animaux sur le territoire régional, notamment des pièges à renards.

En vertu de l'ordonnance « Nature », la pose de pièges et de collets pour les oiseaux et les mammifères est strictement interdite en Région de Bruxelles-Capitale. En cas de signalement à cet égard, les inspecteurs de Bruxelles Environnement se rendent immédiatement sur place et avertissent la commune et, si nécessaire, la police.

En cas de constat d'infraction, un procès-verbal peut être rédigé à l'encontre du responsable. Le procureur du Roi décide s'il y a lieu d'engager des poursuites pénales. Si c'est le cas, le responsable est alors convoqué devant le tribunal correctionnel et risque un emprisonnement ou une amende.

Si le procureur du Roi classe l'affaire sans suite ou ne réagit pas dans les six mois de l'envoi du procès-verbal, Bruxelles Environnement peut engager, à l'encontre du responsable, une procédure d'amende administrative alternative à la sanction pénale. Quelle que soit l'infraction, le Code de l'inspection, la prévention, la constatation et la répression des infractions en matière d'environnement et de la responsabilité environnementale prévoit la possibilité d'infliger une amende administrative alternative pouvant atteindre 62.000 euros, et dont le montant peut être majoré en cas de cumul des infractions ou de récidive.

Par ailleurs, Bruxelles Environnement a établi une convention annuelle avec la LRBPO pour le bon fonctionnement de son centre de soins. Dans ce cadre, il existe une bonne communication entre la LRBPO et les agents du département de Bruxelles Environnement chargé de la biodiversité. La LRBPO transmet d'ailleurs immédiatement les irrégularités portées à sa connaissance à Bruxelles Environnement. Il me revient que ce canal de communication est efficace.

Les citoyens peuvent également signaler des irrégularités au service d'information de Bruxelles Environnement ou par le biais du site internet de Bruxelles Environnement, dont une page spécifique est consacrée aux plaintes, aux signalements et aux alertes.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Vous m'informez d'un élément que j'ignorais, même s'il n'est pas vraiment surprenant que nous recevions des signalements de pièges à renards. Nous constatons que, si ces phénomènes ne sont pas nombreux, ils sont malgré tout bien présents, et nous devons rester vigilants pour éviter que certains s'imaginent que de telles pratiques sont tolérées.

De Natuurordonnantie voerde een strikt verbod in op elke vorm van stroperij. Bij meldingen rukken de inspecteurs van Leefmilieu Brussel meteen uit. De gemeente en de politie worden indien nodig op de hoogte gebracht.

Bij een inbreuk kan er een proces-verbaal worden opgesteld en het is dan de procureur des Konings die beslist of er tot vervolging wordt overgegaan. De overtreder wordt dan voor de correctionele rechtbank gedaagd en riskeert een boete of een gevangenisstraf.

Als de procureur niet tot vervolging overgaat, kan Leefmilieu Brussel zelf de procedure van administratieve boete opstarten, die tot 62.000 euro kan bedragen. Bij recidive kan het bedrag nog oplopen.

Leefmilieu Brussel sluit met het KBVBV jaarlijks een overeenkomst af over het opvangcentrum van het verbond. De samenwerking en de communicatie tussen beide verlopen voorbeeldig.

Ook burgers kunnen onregelmatigheden melden aan Leefmilieu Brussel.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).-Stropen komt misschien niet dagelijks voor, maar het fenomeen bestaat wel degelijk. We moeten dus waakzaam blijven. Er mag geen gevoel van permissiviteit ontstaan. Het KBVBV en andere organisaties spelen een belangrijke rol in die strijd.

- Het incident is gesloten.

n° 159 - nr. 159

Avec le soutien des associations et en particulier de la LRBPO, veillons à être réactifs afin de détecter ces comportements et, le cas échéant, de les sanctionner.

- L'incident est clos.

1265

QUESTION DE M. GAËTAN **ORALE** VAN **GOIDSENHOVEN**

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant l'abattage illégal d'arbres et d'autres déprédations sur le site de la ferme du Meylemeersch.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- La ferme du Meylemeersch, située sur le site éponyme à Anderlecht, est laissée à l'abandon depuis de très nombreuses années. Lorsque j'ai récemment interrogé votre collègue chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine à propos de l'avenir de cette ferme, sa réponse a été des plus laconiques, démontrant le peu d'intérêt que porte le gouvernement à ce dossier.

Il semble que l'état persistant de délabrement et de négligence du site de la ferme en a inspiré plus d'un. En effet, début juin dernier, la Commission pour la conservation, la gestion et le développement de la nature dans la vallée du Vogelzangbeek alertait la commune d'Anderlecht et la Région à propos de l'abattage d'arbres aux alentours de la ferme du Meylemeersch. Cette pratique est pourtant interdite entre le 1er avril et le 15 août. D'ailleurs, la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux plaide en faveur d'une extension de cette interdiction à partir du 1er mars, afin de la faire correspondre à la période de nidification des espèces animales présentes sur place.

Certaines dérogations sont possibles, dans certains cas précis, mais elles nécessitent un permis. Or, cela n'a pas été le cas pour cet abattage d'arbres sur le site de la ferme du Meylemeersch, et la commune n'a pas non plus été mise au courant. Tout porte donc à croire que cet abattage a été exécuté illégalement. Bruxelles Environnement s'est rendue sur place pour constater les faits et confirme que l'abattage et l'élagage d'arbres ont eu lieu, sans permis ad hoc. L'administration urban.brussels, en charge des permis, a été également prévenue des faits. Un procèsverbal pour infraction à l'ordonnance « Nature » a été dressé par Bruxelles Environnement. Pour sa part, citydev.brussels, propriétaire du site, a lancé des investigations mais n'est pas encore en mesure de fournir des éléments sur les raisons de cet incident.

Pouvez-vous nous communiquer davantage d'informations sur l'ampleur de l'incident ? Combien d'arbres ont-ils été abattus et élagués ? Une évaluation des effets de leur abattage sur la faune et la flore a-t-elle été réalisée par Bruxelles Environnement

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN **GOIDSENHOVEN**

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de illegale boomkap en andere schade aan de Meylemeerschhoeve.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- De Meylemeerschhoeve verkeert in een vervallen staat.

In de omgeving van de hoeve zijn bomen gekapt, hoewel dat tussen 1 april en 15 augustus verboden is. De boomkap is dus illegaal. Dat bevestigt ook Leefmilieu Brussel, die een proces-verbaal heeft opgesteld. De eigenaar van de site, citydev.brussels, is een onderzoek gestart.

Hebt u meer informatie over de omvang van de boomkap? Heeft Leefmilieu Brussel de impact van die kap op de fauna en flora onderzocht?

maatregelen hebben Leefmilieu Brussel citydev.brussels getroffen om de verantwoordelijken te identificeren en te bestraffen?

Welke wettelijke bepalingen zijn er om illegale boomkap en andere schade in beschermde gebieden te voorkomen?

Worden nieuwe maatregelen bestudeerd om die gebieden beter te beschermen?

Welke maatregelen worden genomen om de Meylemeerschhoeve beter te beschermen?

Werkt Leefmilieu Brussel aan een plan om de schade te compenseren?

Welke balans maakt Leefmilieu Brussel op van het beheer van de zone?

Hoe omvangrijk is het probleem van illegale bomenkap in het Brussels Gewest?

n° 159 - nr. 159

et, dans l'affirmative, pourriez-vous nous communiquer ses conclusions?

Quelles mesures ont été prises par Bruxelles Environnement et citydev.brussels pour identifier et sanctionner les responsables de ces actes?

Quelles dispositions légales sont-elles en place pour prévenir l'abattage illégal d'arbres et les autres déprédations dans des zones classées telles que le site de la ferme du Meylemeersch ?

De nouvelles mesures pour renforcer la protection de ces zones sont-elles à l'étude ?

Quelles mesures sont-elles prises, en collaboration avec citydev.brussels et la Commission pour la conservation, la gestion et le développement de la nature dans la vallée du Vogelzangbeek, pour mieux protéger le site de la ferme du Meylemeersch, à l'abandon depuis de trop nombreuses années, de tout abattage illégal?

Bruxelles Environnement planche-t-elle sur un plan de reboisement ou de régénération de la végétation du site pour tenter de compenser les dégâts induits par cet abattage illégal ?

Quel bilan Bruxelles-Environnement tire-t-elle de la gestion de la zone? Rappelons qu'il y a quelques années, un occupant autorisé par citydev.brussels avait laissé ses animaux ronger l'écorce d'une série d'arbres, y compris dans le verger.

De manière globale, quelle est l'ampleur du phénomène d'abattage illégal d'arbres en Région bruxelloise? Est-il en augmentation?

M. Alain Maron, ministre. - Bruxelles Environnement accorde une grande importance au respect strict des dispositions légales reprises dans l'ordonnance du 1er mars 2012 relative à la conservation de la nature, qui prévoit qu'il est interdit de procéder à des travaux d'abattage et d'élagage d'arbres avec des outils motorisés entre le 1er avril et le 15 août.

Un dispositif dérogatoire à l'ordonnance « Nature » existe et peut s'appliquer à des cas d'urgence et à des motifs impérieux d'intérêt général. Néanmoins, ce régime n'est pas applicable dans ce cas-ci.

En ce qui concerne les abattages d'arbres, les responsables ont été identifiés par les inspecteurs de Bruxelles Environnement. Un procès-verbal d'infraction a été dressé contre les auteurs identifiés et envoyé au parquet de Bruxelles. Ce procès-verbal fait état de l'abattage d'au moins cinq arbres à haute tige et de l'élagage d'au moins dix arbres à haute tige à l'aide d'outils motorisés.

Aucune évaluation de l'impact de ces abattages sur la faune et la flore locale n'a été réalisée à ma connaissance.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Leefmilieu Brussel heeft de verantwoordelijken voor de boomkap geïdentificeerd. Een proces-verbaal is naar het parket van Brussel verstuurd.

De impact van die boomkap op de fauna en flora is niet onderzocht.

Het beheer van de Meylemeerschhoeve is in handen van citydev.brussels. Leefmilieu Brussel beveelt een ecologisch beheer van de site en het behoud van de open landschappen aan en stelt zijn expertise ter beschikking, maar het is citydev.brussels dat de nodige herstelmaatregelen moet nemen.

Om gebieden met een grote biodiversiteit beter te beschermen, heeft Leefmilieu Brussel de biologische waarderingskaart bijgewerkt.

De bescherming van die gebieden moet worden opgenomen in de bestaande stedenbouwkundige instrumenten, waaronder het Gewestelijk Bestemmingsplan en de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening.

Concernant les mesures prises pour mieux protéger le site de la ferme du Meylemeersch, au-delà des actions prises via les instruments urbanistiques existants, la gestion actuelle du site et l'avenir de la ferme du Meylemeersch sont dans les mains de citydev.brussels.

COMMISSION

Environnement et énergie

Bruxelles Environnement recommande évidemment une gestion écologique de ce site ainsi que le maintien des paysages ouverts qui le caractérisent, et met son expertise à disposition de citydev.brussels pour la conseiller et l'aider à mettre en œuvre une gestion appropriée. Il appartient néanmoins à citydev.brussels de considérer les mesures à prendre pour assurer cette gestion écologique, voire de replanter certains arbres dans le respect et le maintien des paysages ouverts.

Concernant les nouvelles mesures pour renforcer la protection des zones de haute valeur biologique, Bruxelles Environnement a récemment mis à jour la carte d'évaluation biologique. Cette carte sert aussi à actualiser la carte du réseau écologique bruxellois.

Comme vous le savez, le gouvernement est actuellement impliqué dans le processus de révision du plan régional d'affection du sol (PRAS). En tant que ministre de l'Environnement, j'estime crucial d'inscrire cette protection des sites de haute valeur biologique dans les instruments urbanistiques existants, dont le PRAS et le règlement régional d'urbanisme (RRU).

S'agissant du RRU, nous nous employons à faire reconnaître le nouveau coefficient de biotope par surface, développé par l'administration comme instrument d'évaluation et d'optimisation de la qualité biologique des sites ou des bâtiments.

Enfin, l'ampleur du phénomène des abattages illégaux en Région bruxelloise est une question très complexe et les données sont réparties aux niveaux régional et communal. L'inspectorat de Bruxelles Environnement observe une tendance à l'augmentation du nombre de dossiers ouverts. Dix-sept dossiers ont été ouverts en 2023, contre une dizaine en moyenne pour les trois années précédentes. Les inspecteurs de Bruxelles Environnement sont extrêmement attentifs à la question des abattages illégaux et essaient d'être les plus réactifs possible quand un cas leur est signalé, en dressant si nécessaire des procès-verbaux d'infraction.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- À la question de savoir si citydev.brussels est capable de gérer le site de façon appropriée, je crains de devoir répondre par la négative. Vos services devraient visiter les lieux avant que d'autres dégâts ne soient constatés.

- L'incident est clos.

Het is niet makkelijk om een goed beeld te krijgen van de omvang van illegale boomkap. De gegevens zijn immers verdeeld over de gemeenten en het gewest. Leefmilieu Brussel stelt wel een toename van het aantal dossiers vast: zeventien dossiers in 2023 tegenover gemiddeld een tiental in de drie voorgaande jaren.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Ik vrees dat citydev.brussels niet in staat is om de site naar behoren te beheren.

- Het incident is gesloten.